

VIDÉOS EN DIRECT DEPUIS LES SALLES DE CLASSE

## Sadaoui fixe la ligne rouge

Le ministre de l'Education nationale insiste sur l'application stricte de l'article 43 du règlement intérieur.

PAGE 5

POUVOIR D'ACHAT, ÉCONOMIE  
ET RELATIONS INTERNATIONALES

## LE PRÉSIDENT FAIT LE POINT

PAGE 3

Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la volonté de l'Etat à parvenir à davantage d'indépendance économique et garantir la souveraineté de l'Etat.



Algérie-Espagne

### Le Sommet de Madrid reporté sine die

PAGE 6



Élections locales

### LE PT ANNONCE SON RETRAIT À JIJEL

PAGE 2

### Pomme de terre Le gouvernement plafonne les prix

PAGE 6



Automobile



### L'Algérie à la table des acteurs de l'industrie africaine

PAGE 7

ÉLECTIONS LOCALES

# Le PT annonce son retrait à Jijel

**La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a annoncé, hier, lors d'une réunion du bureau de wilaya du parti à Alger, que sa formation ne participera pas aux prochaines élections locales à Jijel.**

Cette décision intervient dans un contexte particulier pour la wilaya, touchée par les incendies, et alors que plusieurs communes poursuivent encore les opérations de recensement et d'évaluation des dégâts. Louisa Hanoune a indiqué que les responsables du PT à Jijel avaient, dès le début, estimé que la participation était impossible alors que les militants du parti étaient engagés dans les opérations de solidarité avec les populations sinistrées. Selon elle, il aurait été

«immoral» et politiquement inapproprié de solliciter les suffrages de familles encore confrontées aux pertes humaines, aux destructions de leurs habitations et aux conséquences des incendies.

La dirigeante du PT a également affirmé que son parti avait souhaité un report du scrutin à Jijel, estimant que la situation de la wilaya ne permettait pas, selon elle, de mener normalement une campagne électorale. Elle a cité notamment le fait que 21 communes sur 28 auraient été touchées, à des degrés divers, par les incendies. Elle a appelé les autorités à examiner la possibilité d'un report dans cette wilaya.

## UNE QUESTION DE STRATÉGIE

À l'échelle nationale, Louisa Hanoune a rappelé que le Parti des travailleurs avait décidé de participer aux élections locales, tout en laissant une marge de décision aux structures locales. Elle a également souligné que la participation électorale constituait, pour son parti, une question relevant de la stratégie politique et non d'un principe intangible. Louisa Hanoune a évoqué la dernière opération électorale, qu'elle a qualifiée de particulièrement difficile. Elle a attribué l'abstention qu'elle dit avoir



constatée non seulement aux électeurs, mais également à une partie des militants politiques, aux insuffisances du système électoral et à l'absence, selon elle, de garanties politiques suffisantes pour protéger le droit de candidature. La secrétaire générale du PT a toutefois rappelé que son parti avait décidé de participer aux élections législatives et locales et d'encourager ses militants et sympathisants à prendre part au processus électoral, tout en respectant les choix individuels. La dirigeante du Parti des travailleurs a, par ailleurs, réitéré ses remarques concernant le cadre électoral.

Elle estime que plusieurs préoccupations exprimées par les formations politiques n'ont pas été suffisamment prises en compte et appelle à renforcer les garanties liées au droit de candidature et à la participation politique.

## LE COÛT DE LA VIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au-delà des élections locales, le discours de Louisa Hanoune a porté sur les conditions socioéconomiques. Elle a notamment évoqué la hausse des prix des produits alimentaires, qu'elle considère comme une

préoccupation majeure pour les ménages, ainsi que la question du pouvoir d'achat. La secrétaire générale du Parti des travailleurs a appelé à des mesures visant à mieux encadrer les prix et à renforcer les mécanismes de régulation du marché. Elle a également plaidé pour une revalorisation des salaires, des allocations et des pensions en fonction de l'évolution des prix. Elle a, par ailleurs, évoqué des difficultés d'approvisionnement concernant certains médicaments et demandé une amélioration de la prise en charge des besoins des patients.

## DES PROPOSITIONS POUR LES COMMUNES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

Une partie importante de son intervention a été consacrée à la situation dans les zones rurales et montagneuses de Jijel. Revenant sur une récente visite dans plusieurs localités touchées, Louisa Hanoune a insisté sur les besoins en matière de logement, de transport, d'eau, d'électricité, de scolarisation et d'accompagnement des agriculteurs et éleveurs.

Elle a notamment appelé à renforcer les moyens dont disposent les communes pour faire face aux catastrophes naturelles et à prévoir des ressources financières suffisantes dans les prochains textes budgétaires. La responsable du Parti des travailleurs a également proposé une réflexion sur le développement local de Jijel, mettant en avant ses potentialités agricoles, touristiques et économiques. Elle estime qu'un programme durable doit accompagner les opérations de reconstruction et permettre aux populations rurales de conserver leur activité et leurs moyens de subsistance.

I. Khermane

## AG DE L'UNION DES SCOUTS PARLEMENTAIRES ARABES

### L'APN représentée

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera, du 3 au 7 octobre au Koweït, aux travaux de la 19e Assemblée générale ordinaire de l'Union des scouts parlementaires arabes, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Cette session se tient en marge du Congrès scout placé sous le thème «Le mouvement scout : entre bénévolat et activité économique». Les travaux porteront notamment sur «le rôle de l'action scout et bénévole dans le soutien au développement économique et à l'intégration sociale, et le renforcement de la coopération entre les parlementaires arabes dans les domaines de la jeunesse et de l'action scout», précise la même source. L'Assemblée populaire nationale sera représentée aux travaux de cette session par le député Hamdi Islam, selon le communiqué.

## ELLE AFFICHE SES PRÉOCCUPATIONS QUANT AU PROCHAIN SCRUTIN Naïma Salhi interpelle le ministre de l'Intérieur

La présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Naïma Salhi, a interpellé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, au sujet des conditions de participation de sa formation aux prochaines élections locales. Dans une requête adressée au ministre, rendue publique sur la page facebook du parti, Naïma Salhi fait état de plusieurs «préoccupations» concernant l'exercice des droits politiques de son parti et l'accomplissement des démarches nécessaires à sa participation au scrutin. Elle affirme

notamment que son parti avait été contacté pour fixer un rendez-vous avec le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), avant que celui-ci ne soit annulé environ une heure plus tard, sans explication communiquée à la formation politique. La présidente du parti indique également que sa formation a recueilli les signatures requises pour participer aux élections locales, mais que les services communaux auraient refusé de légaliser les formulaires, invoquant l'absence d'instructions les autorisant à effectuer cette opération.

Selon elle, cette situation aurait empêché le parti de finaliser les procédures liées à ses candidatures. Naïma Salhi relève, dans le même temps, que le bureau chargé des partis au ministère de l'Intérieur a demandé à sa formation de transmettre son logo sur une clé USB. Une démarche qui l'amène à s'interroger sur la «pertinence» de cette demande alors que, selon elle, des obstacles entravent la participation du parti au scrutin. Dans sa requête, elle demande ainsi au ministre de clarifier la situation de sa formation et de préciser si

elle bénéficie de l'ensemble de ses droits en matière d'activité politique et de participation aux élections. Elle sollicite également des explications sur le refus supposé des services communaux de légaliser les formulaires ainsi que sur l'annulation du rendez-vous avec le président de l'Anie. Naïma Salhi réaffirme enfin la volonté de son parti d'exercer son activité politique «de manière légale et pacifique» et de participer, au même titre que les autres formations agréées, aux prochaines échéances électorales.

R. N.

## FLN

# Le parti accélère la préparation de ses listes à Tizi-Ouzou

Dans le cadre des préparatifs des prochaines élections locales, une réunion de coordination consacrée à la constitution des listes électorales s'est tenue à Tizi Ouzou, sous la supervision de Mustapha Boualaak et Mouloud Dakkar, membres de la commission centrale chargés par le secrétaire général du parti du suivi de l'opération dans la wilaya. La rencontre, présidée par le secrétaire de la wilaya, Fayçal Hammoudi,

s'est déroulée en présence des membres du bureau de wilaya, de représentants de la commission centrale ainsi que des membres de la commission des sages, selon un communiqué de la Mouhafadha de Tizi-Ouzou. Les discussions ont porté notamment sur l'état d'avancement de la constitution des listes au niveau des kasma, la situation de la kasma de Tizi-Ouzou et la liste des candidats à l'Assemblée populaire de wilaya

(APW). À l'issue de la réunion, les participants ont convenu d'accélérer la finalisation des listes pour les 67 communes de la wilaya et leur transmission à l'autorité électorale de wilaya. Le même objectif a été fixé pour la liste des candidats à l'APW. Une feuille de route détaillée a enfin été adoptée afin de préciser les responsabilités et d'assurer le suivi de l'élaboration des différentes listes jusqu'à leur finalisation.

POUVOIR D'ACHAT, ÉCONOMIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

# Le Président fait le point

*Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la volonté de l'Etat à parvenir à davantage d'indépendance économique et garantir la souveraineté de l'Etat.*

Dans le cadre de ses rencontres périodique avec la presse, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé un entretien à des représentants de la presse nationale au cours duquel il a abordé plusieurs questions nationales, régionales et internationales. Lors de cette rencontre, diffusée hier soir, le chef de l'Etat s'est notamment exprimé sur le pouvoir d'achat, les prix des produits agricoles, la diversification des recettes nationales, la numérisation, la situation dans la région du Sahel ainsi que les relations de l'Algérie avec ses partenaires internationaux.

## PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT : UN IMPÉRATIF POUR L'ETAT

Evoquant la question du pouvoir d'achat, le Président a réaffirmé la détermination absolue de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens face aux fluctuations du marché. Au sujet de la hausse des prix des fruits et légumes, le président de la République a écarté la responsabilité des agriculteurs dans cette situation, estimant que «la plupart d'entre eux ne sont pas responsables du niveau atteint par les prix», ajoutant que «tous ceux qui en sont à l'origine devront assumer leurs responsabilités». Le Président a révélé avoir limogé des responsables locaux, soulignant que «les pratiques de l'agha, du bachagha et du caïd sont définitivement terminées».

## ECONOMIE : UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ

Le président Tebboune a également



réagi aux prévisions du Fonds monétaire international (FMI) faisant état d'une forte baisse des réserves de change de l'Algérie à l'horizon 2031, assurant que celles-ci se maintiendraient à un niveau «élevé». Le chef de l'Etat a indiqué que «nous sommes en train de travailler à augmenter nos recettes hors hydrocarbures». Il a ajouté que ces investissements ont pour but d'augmenter les réserves de change dans quelques années. Et de préciser que cet objectif s'inscrivait dans la volonté de parvenir à davantage d'indépendance économique et à garantir la souveraineté de l'Etat. «Il ne s'agit pas de devises fortes mais de renforcer l'indépendance», a-t-il souligné. Pour ce qui

est du marché pétrolier, le président de la République a affirmé que l'Algérie, en tant qu'Etat responsable, «ne fait preuve d'aucune imprudence sur le marché pétrolier», précisant qu'en cas de consensus, l'Algérie s'y conformera.

## NUMÉRISATION : SUR LA BONNE VOIE

Interrogé sur la question de la numérisation, le chef de l'Etat a affirmé que l'Algérie a atteint «aujourd'hui une étape très avancée», estimant que cette évolution avait permis de détecter «toutes les manœuvres qui rongeaient l'économie». Revenant sur les événements tragiques de cet été et les incendies qui ont ravagé

plusieurs wilayas, Tebboune a indiqué que 1 200 milliards ont été alloués pour compenser les pertes causées par les incendies, «et s'il en faut davantage, nous sommes prêts à le faire», a-t-il ajouté.

## POLITIQUE ÉTRANGÈRE : L'ÉQUILIBRE EST POSSIBLE

Lors de cette rencontre avec la presse, le chef de l'Etat a apporté des clarifications concernant les positions algériennes sur les situations complexes en Iran et au Niger. Sur l'atterrissage en Algérie de l'avion du président iranien, le chef de l'Etat a déclaré : «Un Président qui demande de se poser dans un aéroport algérien est le bienvenu». Le président Tebboune y voit l'expression de «l'Algérie, avec sa fierté et sa libre décision». Il a reconnu que cette orientation est «acceptée par certains et rejetée par d'autres». Réaffirmant les positions de l'Algérie en matière de politique étrangère, le président de la République a défendu l'équilibre des relations internationales de l'Algérie. «Nous ne renoncerons pas à notre amitié avec la Russie, les Etats-Unis et la Chine», a-t-il affirmé. «Cela peut sembler impossible, mais pour l'Algérie, ce n'est pas impossible», a-t-il ajouté. Concernant la situation au Niger, Tebboune a déclaré que l'Algérie avait envoyé des avions militaires pour faire face à une tentative de coup d'Etat, qui est intervenue au lendemain de la visite en Algérie du Premier ministre nigérien. «Ce que nous considérons comme une tentative de provocation à notre égard», a-t-il déclaré.

S. Smati

## 1<sup>er</sup> FORUM AFRIQUE ALAMEIN EN EGYPTE

# L'Algérie plaide pour une Afrique maîtresse de son destin

L'Algérie a appelé à ouvrir une nouvelle étape de l'action africaine, fondée sur l'accélération de l'exécution des projets, la mobilisation des ressources et l'évaluation concrète de leur impact sur les populations. Le message du président Abdelmadjid Tebboune au sommet des pays fondateurs, à l'occasion du 25e anniversaire du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), célébré hier à El-Alamein (Égypte), a été lu par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, représentant du chef de l'État.

Alger voit dans la création du Nepad une étape majeure dans l'émergence d'une vision africaine du développement, fondée sur l'appropriation par le continent de ses priorités, de ses politiques et de ses programmes. Le discours insiste sur la nécessité de préserver cette logique et de renforcer la capacité des pays africains à définir eux-mêmes leurs choix.

## DE LA PLANIFICATION À L'EXÉCUTION

L'Algérie reconnaît les avancées de ces 25 années en matière d'infrastructures, de développement humain, de gouvernance et d'intégration économique, mais juge nécessaire d'examiner avec objectivité l'écart persistant entre ambitions affichées et résultats obtenus.

Le principal enjeu est désormais de passer «de la planification à l'exécution», des approches fragmentées à des programmes structurants, et des engagements annoncés à des résultats tangibles et mesurables. Le critère central doit être l'impact concret sur la vie du citoyen africain. Cela suppose de renforcer les moyens africains de financement, d'exécution, de suivi et d'évaluation, l'appropriation ne pouvant se limiter à la définition des priorités.

## LES INFRASTRUCTURES, LEVIER DE L'INTÉGRATION

Alger met en avant plusieurs projets de connexion : la route transsaharienne reliant l'Algérie à cinq pays africains, la route Tindouf-Zouerate (Mauritanie), l'extension du réseau ferroviaire vers le Sud, la fibre optique dorsale transsaharienne pour la connectivité numérique au Sahel, et le gazoduc transsaharien, présenté comme un axe stratégique de coopération énergétique. L'Algérie rappelle aussi sa contribution au capital humain africain : formation de dizaines de milliers de cadres depuis l'indépendance et bourses offertes chaque année aux étudiants du continent.

## LE FINANCEMENT, PRINCIPAL DÉFI

Le financement occupe une place centrale dans la vision algérienne. Alger

plaide pour une mobilisation accrue des ressources propres de l'Afrique et une meilleure orientation de l'épargne et des capitaux du continent vers ses priorités. Elle appelle à renforcer les institutions financières africaines et à poursuivre les efforts pour un système financier international plus équitable et plus représentatif. Le secteur privé est appelé à jouer un rôle accru dans l'investissement, la production, l'innovation et l'emploi, grâce à l'amélioration du climat des affaires, aux partenariats public-privé, aux financements innovants et au partage des risques. L'Algérie réaffirme son soutien à la création de l'Agence africaine de notation du crédit, qu'elle inscrit dans une démarche de souveraineté financière, et renouvelle son appel à une approche plus juste de la dette des pays en développement et à une réforme des institutions financières internationales.

## UN NEPAD PLUS OPÉRATIONNEL

L'Agence de développement de l'Union africaine-Nepad, devenue un instrument central de mise en œuvre, doit entrer dans une nouvelle phase :

«Plus forte, plus flexible et plus efficace», dotée de capacités opérationnelles et de ressources suffisantes. Sa coordination avec la Commission de l'Union africaine et les communautés

économiques régionales doit être renforcée, en évitant les chevauchements. Pour Alger, il ne s'agit pas de multiplier les structures, mais de permettre aux institutions existantes de transformer les décisions politiques en résultats. Les pays fondateurs sont appelés à assumer une responsabilité renouvelée dans l'adaptation de l'initiative aux nouveaux défis.

## DÉVELOPPEMENT, STABILITÉ ET SANTÉ

Le message établit un lien étroit entre développement et stabilité, le développement durable et la paix reposant sur des dynamiques complémentaires. Sur le plan sanitaire, l'Algérie réaffirme sa solidarité avec les pays touchés par des crises et appelle à renforcer les capacités continentales de prévention, de surveillance et de réponse aux épidémies. En conclusion, l'Algérie souhaite que ce 25e anniversaire soit non seulement un bilan, mais le point de départ d'une nouvelle séquence centrée sur l'exécution, le financement, la mesure des résultats et l'impact sur les populations, avec des projets plus finançables, des institutions plus efficaces, davantage de ressources africaines mobilisées et des partenariats plus équilibrés.

A.M.

VISITE DU ROI FELIPE VI À CEUTA ET MELILLA

# Belani pointe une «particularité» dans la souveraineté espagnole

*La visite annoncée du roi Felipe VI et de la reine Letizia à Ceuta et Melilla, prévue les 13 et 14 octobre, s'impose déjà comme un rendez-vous à forte portée diplomatique.*

Selon le quotidien espagnol El País, cité par l'ancien diplomate algérien Amar Belani dans une publication sur les réseaux sociaux, Madrid aurait pris en compte la position de Rabat dans la préparation de ce déplacement, sur fond de crainte d'une réaction marocaine. D'après le journal espagnol, des sources militaires citées dans son article redoutent notamment que Rabat puisse interpréter cette visite comme une provocation et envisager, en réaction, des mesures dans plusieurs domaines. Ces préoccupations auraient conduit les autorités espagnoles à entourer le déplacement royal de précautions particulières.

## MADRID SOUS LA PRESSION DE RABAT

Pour Amar Belani, l'information rapportée par El País soulève une question de fond sur la portée politique d'une éventuelle prise en compte de l'avis marocain concernant le déplacement du souverain espagnol dans deux villes administrées par l'Espagne. L'ancien diplomate met ainsi en parallèle ces informations avec les déclarations du ministre espagnol

des Affaires étrangères, José Manuel Albares, qui avait récemment assuré que le roi et la reine n'avaient pas besoin de demander l'autorisation de quiconque pour se rendre dans des villes espagnoles. Le déplacement revêt d'autant plus de portée qu'il constituera la première visite de Felipe VI à Ceuta et Melilla. La dernière visite d'un couple royal espagnol dans ces deux villes remonte à 2007, lorsque Juan Carlos Ier et la reine Sofia s'y étaient rendus. Ce déplacement avait alors suscité une réaction de Rabat et illustré la sensibilité particulière de ce dossier dans les relations hispano-marocaines. Au-delà de la dimension symbolique, la visite intervient dans un contexte où Madrid cherche à maintenir un équilibre entre ses relations avec Rabat et ses intérêts au Maghreb. Ceuta et Melilla constituent depuis longtemps un dossier particulièrement sensible, en raison de la revendication marocaine sur les deux enclaves et de leur statut de territoires espagnols. Parallèlement à cette séquence, le calendrier des relations entre Madrid et Alger connaît un développement qui retient également l'attention. La



réunion de haut niveau Espagne-Algérie, initialement prévue les 20 et 21 octobre à Madrid, aurait été reportée sine die, selon des informations rapportées par des médias espagnols citant des sources diplomatiques. Ce report intervient quelques jours seulement après l'annonce de la visite du couple royal à Ceuta et Melilla, alors que Madrid et Alger s'efforcent depuis plusieurs mois de consolider leur rapprochement bilatéral. La réunion devait constituer une nouvelle étape dans ce processus et permettre aux deux

parties d'aborder plusieurs dossiers de coopération. Dans sa publication, Amar Belani souligne la proximité temporelle entre les deux événements, tout en se gardant d'établir un lien direct entre eux. Il estime néanmoins que cette concomitance mérite d'être relevée, compte tenu de la sensibilité particulière des relations de l'Espagne avec ses deux partenaires maghrébins.

L'ancien diplomate relève également la coïncidence avec la visite du président français Emmanuel Macron à Madrid, ajoutant

un autre élément au calendrier diplomatique particulièrement dense de la capitale espagnole.

## MADRID FACE À PLUSIEURS ÉQUILIBRES MAGHRÉBINS

Cette succession d'événements intervient alors que les relations économiques et commerciales entre l'Espagne et l'Algérie ont connu une évolution importante ces dernières années, tandis que Madrid a parallèlement consolidé son partenariat stratégique avec Rabat. La diplomatie espagnole se trouve ainsi appelée à composer avec plusieurs dossiers maghrébins simultanément, chacun comportant ses propres sensibilités et enjeux. Entre la visite royale à Ceuta et Melilla, les réactions potentielles de Rabat et le report du rendez-vous de haut niveau avec Alger, Madrid se retrouve au cœur d'une séquence diplomatique où le calendrier des initiatives prend une dimension particulière. Pour Amar Belani, ces développements successifs constituent autant d'éléments à observer pour comprendre les équilibres auxquels l'Espagne est confrontée dans son environnement maghrébin.

Assia M.

## SAHARA OCCIDENTAL

# Réunion jeudi du Conseil de sécurité sur la Minurso

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, jeudi prochain, des consultations à huis clos sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), a indiqué le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar. Lors de ces consultations, les membres du Conseil de sécurité écouteront deux exposés, présentés par l'envoyé personnel du

secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, et le représentant spécial du secrétaire général et chef de la Minurso, Alexander Ivanov, a précisé Sidi Mohamed Omar, dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le diplomate sahraoui a affirmé que le règlement juste et durable du conflit au Sahara occidental passe par la garantie du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination

et à l'indépendance, à travers un référendum libre et transparent. Il a salué, dans le même sillage, le soutien important à la cause sahraouie exprimé lors du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, soulignant que le secrétaire général des Nations unies avait confirmé, dans son dernier rapport, que les instances onusiennes compétentes continuaient de traiter la question du Sahara occidental comme une question de décolo-

nisation. Concernant la récente rencontre entre une délégation sahraouie et le représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'ONU, Mike Waltz, Sidi Mohamed Omar a expliqué que cette réunion s'inscrivait dans le cadre du dialogue permanent avec les membres du Conseil de sécurité et Washington, en sa qualité de porte-plume concernant la Minurso. La délégation sahraouie a réaffirmé, lors de cette rencontre, son attachement au

processus politique des Nations unies, tout en rejetant toute proposition allant à l'encontre des aspirations légitimes du peuple sahraoui ou visant à légitimer l'occupation marocaine, a-t-il ajouté.

Il a également souligné que le règlement de la situation des réfugiés sahraouis demeure directement lié à la fin de l'occupation militaire marocaine qui a provoqué leur déplacement en 1975.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Convention entre les universités de Sidi Bel-Abbès et de Truscia

L'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a conclu une convention de coopération et de partenariat avec l'Université italienne de Truscia, portant notamment sur la formation et la recherche scientifique dans les domaines de l'agriculture de précision et de l'agriculture numérique, ainsi que sur le renforcement de la mobilité académique et l'échange d'expertises entre chercheurs et étudiants, a-t-on appris, hier, auprès de la

direction de l'Institut des sciences agronomiques de l'université. La convention a été signée au siège de l'Université de Truscia par la directrice de l'Institut des sciences agronomiques de l'Université Djillali-Liabès, Amina Khaldi, au nom du recteur de l'université, Bouziani Merahi, et par la rectrice de l'Université de Truscia, Tiziana Laureti. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux établissements de renfor-

cer leur coopération académique et scientifique dans des domaines liés aux mutations technologiques que connaît le secteur agricole, précise la même source. Parmi les principaux axes de coopération prévus, figure la préparation du lancement d'un programme de formation académique conjoint sanctionné par un double diplôme délivré par les deux établissements, dans les spécialités de l'«agriculture de pré-

sion» et de l'«agriculture numérique». La convention prévoit également l'élargissement des programmes de mobilité et d'échanges académiques au profit des étudiants et des enseignants-chercheurs, favorisant le partage des connaissances et des expertises et ouvrant de nouvelles perspectives à la coopération scientifique entre les compétences universitaires algériennes et italiennes.

**CRÉBUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

## Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## VIDÉOS EN DIRECT DEPUIS LES SALLES DE CLASSE

# Sadaoui fixe la ligne rouge

*Le ministre insiste sur l'application stricte de l'article 43 du règlement intérieur.*

**L**e ministre de l'Éducation nationale, le Mohamed Seghir Sadaoui, a présidé jeudi en soirée une conférence nationale en visioconférence, a indiqué le ministère dans un communiqué rendu public, hier. La rencontre était consacrée au suivi des dossiers organisationnels et de gestion liés au bon déroulement de l'année scolaire.

### TOLÉRANCE ZÉRO

Le ministre a d'abord salué la vigilance des directeurs de l'éducation et des chefs d'établissement, ainsi que leur gestion pédagogique de cas signalés de diffusion de vidéos en direct depuis les salles de classe. Ces situations sont traitées, a-t-il rappelé, conformément à l'article 43 du règlement intérieur, qui interdit l'usage des téléphones portables et des appareils de communication, de prise de vue et d'enregistrement dans les salles de classe.

Sadaoui a appelé à traduire l'auteur des faits en conseil de discipline, en présence du parent de l'élève. Il a, toutefois, précisé qu'il s'agit de cas très isolés et invité chacun à respecter l'éthique et le caractère sacré de l'acte d'enseigner.

### L'AJUSTEMENT EST TERMINÉ

Le ministre a suivi les présentations des directeurs de l'éducation sur l'achèvement des opérations de comblement des postes vacants, après l'installation des enseignants lauréats du concours de recrutement. Il les a examinées en présence des cadres de la Direction centrale des personnels, de la Direction des systèmes d'information et de l'Inspection générale de l'éducation nationale, en vue de l'ajustement définitif de ces opérations. Il a salué la discipline des directions de l'éducation dans l'application des textes, comme il a insisté sur le respect strict des dispositions légales et réglementaires, et mis en garde contre les contenus et les appels publiés par certaines pages de réseaux sociaux, qui visent à faire pression



sur certaines directions ou à perturber l'application de la loi. Le ministre a également relevé la qualité d'organisation du concours de recrutement, l'un des plus importants de l'histoire du secteur.

À l'issue des présentations, il a donné instruction d'ouvrir le recrutement hors wilaya pour l'éducation physique et sportive, dans les wilayas qui connaissent encore un déficit d'encadrement dans cette matière. La ministre a salué l'achèvement de l'ajustement de l'encadrement dans les autres matières et à tous les paliers de l'enseignement.

### LA LOI COMME «SEULE RÉFÉRENCE»

Le ministère suit avec attention les préoccupations exprimées lors de rassemblements devant plusieurs directions de l'éducation. Sont concernés certains enseignants recrutés l'an dernier sous contrat et dont les contrats sont arrivés à terme, dont cer-

tains ont participé au concours de recrutement, ainsi que les candidats inscrits sur les listes d'attente. Saadaoui a insisté sur l'application stricte des dispositions relatives à l'exploitation des listes d'attente. Le traitement des différentes situations se fait, a-t-il assuré, exclusivement dans le cadre de la loi, qui reste la seule référence en la matière. Les situations de vacance de poste, en dehors des cas prévus par l'instruction n° 01, sont traitées, le cas échéant, par le recours à un contrat temporaire non intégrable, sur une base volontaire.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR UNIFIÉ

Le ministre a rappelé que le règlement intérieur unifié des établissements éducatifs, élaboré, débattu, validé et adopté dans le cadre de la Conférence nationale des directeurs de l'éducation, est un outil pédagogique propre à offrir les meilleures conditions de scolarisation. Il favorise aussi

une communication positive entre les composantes de la famille éducative et une plus grande implication des parents.

Il a demandé de le rendre accessible à tous par tous les canaux, y compris numériques. Les parents doivent pouvoir en obtenir un exemplaire, sur papier ou en version électronique, et en attester la réception auprès du directeur de l'établissement ou après consultation en ligne. Il a appelé inspecteurs, directeurs, enseignants, surveillants et conseillers à intensifier la sensibilisation autour de son contenu afin d'harmoniser les pratiques et de consolider la discipline.

La conférence a aussi abordé la situation des plans de gestion dans plusieurs wilayas. Le ministre a demandé aux directions concernées d'accélérer l'achèvement des procédures, de respecter les délais et de renforcer la coordination permanente avec la cellule centrale et les structures compétentes. L'objectif est de mener à terme, dans les délais, les opérations de visa et de notification.

En clôture, Saadaoui a salué les efforts des cadres et des personnels dans toutes les wilayas pour garantir une rentrée stable. Il a renouvelé, au nom de la famille éducative, sa reconnaissance pour le soutien des plus hautes autorités du pays, au premier rang desquelles le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Il a rappelé les résultats de l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation 2026 : 3e rang mondial sur 139 pays pour l'indicateur relatif à l'éducation, et 2e rang pour les dépenses d'éducation et le financement public par élève dans le secondaire. Selon lui, ces résultats traduisent l'attention de l'État au secteur et appellent à poursuivre l'amélioration de la performance, à rationaliser l'usage des ressources et à renforcer l'efficacité de la gestion, au service de l'école publique et de la qualité du service éducatif.

R.N.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# L'Algérie accueille plus de 500 étudiants nigériens

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a donné, hier, à Boumerdès, le coup d'envoi de la formation de plus de 500 étudiants nigériens dans les établissements algériens de formation et d'enseignement professionnels. Il a présenté l'opération comme «une expression sincère de la profondeur africaine de l'Algérie».

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de la ministre nigérienne de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi. Le wali de Boumerdès, l'ambassadeur du Niger en Algérie et le directeur général pour l'Afrique au ministère des Affaires étrangères y ont également pris part, aux côtés d'élus locaux, des autorités civiles et sécuritaires et de cadres des secteurs du travail et de la formation professionnelle.

L'opération s'inscrit dans le renforcement des relations de fraternité entre l'Algérie et le Niger, et dans l'élargissement de la coopération africaine, en particulier dans la formation, la qualification des jeunes et le développement des ressources humaines. Elle doit favoriser le renforcement des capacités et l'échange d'expertises entre les deux pays.



### AU-DELÀ DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

Hattab a défendu l'idée que la coopération entre pays africains ne doit pas se limiter aux échanges économiques. Elle doit aussi inclure, a-t-il dit, l'humain, le savoir, la formation, le transfert d'expertise et le renforcement des capacités.

Selon lui, investir dans la jeunesse africaine, c'est investir dans l'avenir du continent. Il a précisé que les établissements de formation algériens mettent une part de leur expérience et de leurs moyens au service de leurs frères africains afin que les

jeunes Nigériens acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour contribuer au développement économique et social de leur pays.

### UN ESPACE DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES JEUNESSES

Le ministre a insisté pour que cette expérience dépasse le seul cadre de la formation. Il souhaite qu'elle devienne un espace de rapprochement entre jeunes Algériens et Nigériens, et qu'elle permette de bâtir de nouveaux ponts entre les deux peuples.

Hattab a rappelé que l'opération est menée en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui visent à consolider les relations de l'Algérie avec les pays africains frères et à étendre la coopération et le partenariat, notamment dans le développement des compétences et des ressources humaines.

### «CE NE SONT PAS DE SIMPLES INVITÉS»

En conclusion, le ministre a souhaité la bienvenue aux étudiants nigériens, affirmant qu'ils «ne sont pas de simples invités, mais des enfants frères qui séjournent dans leur second pays». Il a formé le vœu qu'à leur retour, ils emportent avec eux les connaissances et l'expérience acquises et deviennent de nouveaux ponts humains entre l'Algérie et le Niger, et entre les jeunes du continent.

Cette opération illustre, selon le ministre, la volonté de l'Algérie de poursuivre son soutien aux efforts de ses partenaires africains en matière de formation et de développement des ressources humaines, dans la conviction que l'avenir de l'Afrique se construit par le savoir et la coopération entre ses États et ses peuples.

ALGÉRIE-ESPAGNE

# Le Sommet de Madrid reporté sine die

*Alors que les préparatifs étaient déjà engagés, Madrid aurait informé Alger du report sine die de la réunion de haut niveau prévue en octobre. Une décision qui soulève de nouvelles interrogations sur l'état du rapprochement entre les deux capitales.*

Coup de froid entre Alger et Madrid ? La réunion de haut niveau (RAN) algéro-espagnole, prévue les 20 et 21 octobre à Madrid, a été reportée sine die.

Selon le média espagnol The Objective, le gouvernement de Pedro Sánchez a informé Alger de cette décision à la dernière minute, alors que les préparatifs de cette huitième session étaient déjà engagés.

Ce report intervient dans un contexte diplomatique particulièrement sensible pour Madrid, notamment à l'approche de la visite du roi Felipe VI à Ceuta et Melilla, prévue les 13 et 14 octobre. La décision espagnole intervient quelques jours seulement après la tenue, à Madrid, d'une session de consultations politiques entre les deux pays.

À cette occasion, le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Lounès Magramane, et le secrétaire d'État espagnol aux Affaires étrangères et mondiales, Diego Martínez Belío, avaient notamment évoqué la préparation de la

RAN d'octobre.

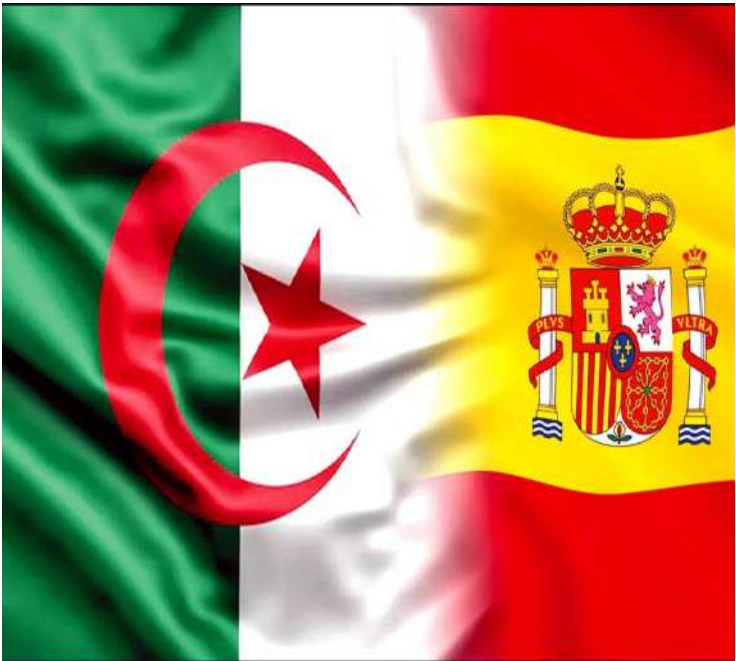
## UN CHANGEMENT DE CAP INATTENDU

Le report intervient alors que Madrid et Alger semblaient avoir amorcé une nouvelle phase de rapprochement après plusieurs années de tensions.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, avait rencontré le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, le 24 septembre à New York, en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Les deux responsables avaient notamment évoqué le renforcement des relations bilatérales et la préparation de la réunion de haut niveau.

«Nous continuons à renforcer les bonnes relations avec un pays voisin et partenaire. La stabilité et la prospérité de la Méditerranée constituent un engagement partagé», avait alors déclaré Albares.

Ces échanges intervenaient après plusieurs démarches de Madrid visant à rétablir les relations avec Alger, fortement dégradées depuis le changement de



position de l'Espagne sur la question du Sahara occidental.

Des signes de rapprochement étaient toutefois apparus en 2026. Lors de sa dernière visite en Algérie, Pedro Sánchez avait qualifié notre pays de

«partenaire stratégique» de l'Espagne et affiché sa volonté

d'approfondir la coopération bilatérale et le dialogue politique. Alger avait, de son côté, présenté cette étape comme une occasion de renforcer la coopération dans plusieurs domaines.

Le report de la RAN constitue ainsi un nouveau développement dans une relation qui semblait

s'inscrire dans une dynamique de normalisation. La dernière réunion de haut niveau entre les deux pays remonte à avril 2018, à Alger, sous le gouvernement de Mariano Rajoy. Cette rencontre avait notamment porté sur le renforcement de la coopération énergétique et du dialogue bilatéral.

## DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES EN PERSPECTIVE

Le report intervient alors que plusieurs rendez-vous économiques étaient programmés entre Alger et Madrid. La Chambre de commerce et d'industrie espagnole devait notamment organiser, le 14 octobre, un forum sur les opportunités d'investissement en Algérie, avec un focus sur l'énergie, les infrastructures, l'agriculture, l'agroalimentaire, les transports et la logistique. Prévu quelques jours avant la RAN, ce forum devait accompagner la relance des échanges économiques. Le report de la réunion de haut niveau ajoute désormais une nouvelle incertitude à cette dynamique.

Synthèse Smail Rouha

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

# Sonelgaz et Senelec signent deux mémorandums d'entente

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, hier, son homologue sénégalais, El Hadj Abderahmane Diouf. À l'issue de la rencontre, Sonelgaz et la Senelec ont signé deux mémorandums d'entente. Un accord gouvernemental sur l'énergie et les énergies renouvelables doit être paraphé à Dakar début décembre.

La visite s'inscrit dans la volonté d'Alger de renforcer ses relations avec les pays africains et d'approfondir la coopération Sud-Sud.

Les échanges ont porté sur l'état et les perspectives de la coopération énergétique entre les deux pays. Les deux parties ont voulu lui donner un nouvel élan, à la hauteur des relations historiques et fraternelles qui unissent Alger et Dakar.

Adjal a assuré que l'Algérie accorde une importance particulière à ce partenariat, fondé sur l'échange d'expertises et des pro-

jets mutuellement bénéfiques. Selon lui, l'expérience algérienne à tous les maillons de la chaîne de valeur de l'électricité et de la distribution du gaz permet de proposer au Sénégal les compétences et les entreprises nationales pour des projets concrets et durables.

Le renforcement de la coopération entre Sonelgaz et la Senelec a été jugé prioritaire. Elle concerne l'échange d'expertises, l'appui technique, la formation, la fabrication d'équipements électriques et le développement des infrastructures énergétiques.

Les discussions ont aussi porté sur l'expérience algérienne en matière de production d'électricité à partir du gaz naturel, un savoir-faire jugé précieux au regard des ressources gazières dont dispose le Sénégal. Le ministre algérien s'est dit prêt à partager cette expertise, à accompagner techniquement son partenaire, à former des cadres et à contribuer au développement

de projets et d'installations énergétiques.

Parmi les pistes évoquées figurent le développement de partenariats dans l'électricité et la distribution du gaz, la fabrication et la commercialisation d'équipements électriques, la formation, le transfert de compétences et la modernisation des infrastructures.

## DAKAR MISE SUR «UN PARTENAIRE FIABLE»

Le ministre sénégalais a affirmé la volonté des plus hautes autorités de son pays d'approfondir les relations avec l'Algérie dans l'énergie, secteur stratégique pour le développement national. Dakar souhaite notamment tirer profit de l'expertise algérienne pour développer et renforcer l'interconnexion électrique.

Diouf a présenté l'Algérie comme un partenaire fiable sur lequel le Sénégal compte s'appuyer dans la période à venir

pour développer son secteur énergétique et accroître ses capacités.

## DEUX MÉMORANDUMS D'ENTENTE SIGNÉS

La rencontre s'est conclue par la signature de deux mémorandums d'entente entre Sonelgaz et la Senelec. Ils visent à renforcer la coopération entre les deux entreprises dans plusieurs domaines liés à l'énergie et à l'électricité et à ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'échange, de transfert d'expertise et de projets communs. Les deux parties ont réaffirmé leur détermination à concrétiser les opportunités de coopération, au service de leurs intérêts communs, du développement énergétique et de l'intégration africaine. Un accord gouvernemental dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables doit être signé à Dakar au début du mois de décembre.

R. N.

POMME DE TERRE

# Le gouvernement plafonne les prix

Le ministère du Commerce intérieur a fixé les prix de la pomme de terre de consommation : entre 60 et 70 DA le kilogramme au producteur, et entre 80 et 90 DA au détail. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) salue la décision et s'engage à orienter ses adhérents vers les producteurs et les marchés de gros agréés. Une instruction datée du 1er octobre 2026, adressée aux directeurs régionaux du commerce et aux directeurs du commerce des wilayas, officialise la mesure. Elle fait suite aux conclusions du Conseil interministériel tenu le même jour et à un accord conclu avec les représen-

tants des filières agricoles professionnelles, les agriculteurs et les propriétaires de chambres froides. Le ministère a ordonné aux services de contrôle de veiller au respect strict des prix à chaque étape de la chaîne. Ces services devront transmettre à l'administration centrale des rapports quotidiens sur la mise en œuvre de l'instruction et l'application des prix sur le marché. Les directeurs régionaux du commerce sont, de leur côté, chargés de l'exécution de l'instruction et du suivi du respect des prix dans leur ressort.

Ces dispositions s'inscrivent dans les efforts des autorités pour réguler les prix,

garantir la stabilité de l'approvisionnement et contrôler les différents maillons de la commercialisation.

## L'UGCAA SALUE LA DÉCISION

Dans un communiqué, l'UGCAA salue le plafonnement du prix de la pomme de terre. Selon l'Union, la mesure doit réguler le marché, renforcer le pouvoir d'achat et garantir les droits des professionnels. Elle doit aussi barrer la route aux intermédiaires et aux spéculateurs, accusés d'avoir contribué à la hausse injustifiée des prix ces derniers temps. Produit de base de très large consommation, la pomme de terre

influe directement sur le prix des autres légumes. L'Union anticipe pour ceux-ci une stabilisation et une baisse sensible dans les jours à venir, à condition que la disponibilité et les circuits de distribution soient maîtrisés.

L'organisation appelle grossistes et détaillants à respecter strictement les prix et à réduire leurs marges. Ses bureaux orienteront les commerçants vers les producteurs (60 à 70 DA) et les détaillants vers les marchés de gros agréés (80 DA). Elle invite enfin chacun à signaler les spéculateurs et salue les commerçants intègres ainsi que les agriculteurs.

AUTOMOBILE

# L'Algérie à la table des acteurs de l'industrie africaine

*L'Algérie cherche à renforcer la structuration de sa filière automobile, notamment à travers le développement de la sous-traitance et la localisation progressive de la production des composants.*

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a pris part vendredi, en Egypte aux travaux du Forum africain de l'investissement dans le secteur automobile, consacré aux perspectives de développement de l'industrie automobile sur le continent et au renforcement des chaînes de valeur africaines dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en partenariat avec le Secrétariat de la ZLECAf, la rencontre a réuni des décideurs publics, des investisseurs, des institutions financières, des constructeurs automobiles, des équipementiers ainsi que des promoteurs de projets. Les discussions ont porté sur les moyens de tirer davantage parti du marché continental pour développer la production automobile, favoriser les investissements et renforcer l'intégration des chaînes d'approvisionnement.

## KOURTEL MULTIPLIE LES CONTACTS

En marge des travaux, le ministre a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables égyptiens, notamment le ministre des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, le ministre de l'Industrie, Khaled Hachem, ainsi que le ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, Mohamed Farid Saleh.

Kourtel s'est également entretenu avec Tarek Ismail Mosaad, président-directeur général de Hyundai Motor pour la région Moyen-Orient et Afrique. Nommé à cette fonction à compter de janvier 2026, Mosaad supervise les activités de Hyundai et Genesis dans la région Moyen-Orient-Afrique. Le constructeur coréen avait alors indiqué vouloir poursuivre le développement de ses capacités industrielles dans la région, avec notamment des projets d'assemblage en Égypte et en Algérie.

Ces échanges interviennent alors que l'Algérie cherche à renforcer la structuration de sa filière automobile, notamment à travers le développement de la sous-traitance et la localisation progressive de la production des composants. À Alger, le ministre avait récemment réuni les entreprises agréées dans la fabrication automobile afin d'examiner les moyens de localiser la production de composants plastiques et d'accroître le taux d'intégration nationale.



## LA ZLECAF COMME LEVIER D'INTÉGRATION

Le forum d'El Alamein s'inscrit dans une réflexion plus large menée à l'échelle continentale sur la constitution de chaînes de valeur automobiles africaines. L'automobile figure en effet parmi les secteurs prioritaires identifiés dans le cadre de la stratégie d'engagement du secteur privé de la ZLECAf, aux côtés notamment de l'agro-industrie, de la pharmacie et du transport-logistique. L'objectif est de favoriser une production à plus forte valeur ajoutée, de réduire la dépendance aux importations et de faciliter les échanges de produits et de composants entre pays africains.

L'Union africaine relève, dans ses travaux sur les chaînes de valeur, que la production automobile demeure concentrée dans un nombre limité de pays du continent et que la part des intrants provenant d'Afrique reste faible. Le développement de fournisseurs régionaux de composants apparaît ainsi comme l'un des principaux leviers pour accroître la valeur ajoutée locale et créer davantage de capacités industrielles.

Les travaux menés dans le cadre de la ZLECAf ont également porté sur les règles d'origine applicables au secteur automobile, un enjeu déterminant pour permettre

aux véhicules et composants fabriqués en Afrique de bénéficier pleinement des préférences commerciales prévues par l'accord. Le Secrétariat de la ZLECAf a par ailleurs engagé, avec ses partenaires, des initiatives portant sur la fabrication de composants et la constitution de chaînes de valeur régionales.

## UN MARCHÉ CONTINENTAL À STRUCTURER

Pour Afreximbank, le développement de l'industrie automobile africaine passe notamment par la mise en place de chaînes de valeur régionales, le financement des investissements, l'amélioration des infrastructures et la consolidation des capacités industrielles. La Banque a renouvelé en 2025 son partenariat avec l'Association africaine des constructeurs automobiles (AAAM), avec un accent particulier sur les chaînes de valeur régionales, le financement automobile ainsi que le renforcement des politiques et capacités industrielles.

Afreximbank avait également indiqué, dans son rapport annuel 2024, avoir soutenu une étude consacrée aux chaînes de valeur automobiles à l'échelle du continent. Cette étude avait permis d'identifier dix projets susceptibles de contribuer au développement de ces chaînes de valeur, représentant une valeur d'investissement de 125

millions de dollars selon les estimations présentées dans le rapport.

Les perspectives sont également liées à l'essor du commerce intra-africain. Selon une publication de l'Union africaine consacrée à la chaîne de valeur automobile, le secteur dispose d'un potentiel important de développement des échanges intra-africains, notamment avec la mise en œuvre complète de la ZLECAf et une meilleure articulation entre les pays producteurs de véhicules et ceux disposant de capacités dans les composants et autres intrants.

## L'ALGÉRIE ENTEND RENFORCER SON POSITIONNEMENT

Pour l'Algérie, la participation de Farid Kourtel à cette rencontre intervient dans un contexte de relance de la filière automobile et de recherche d'une intégration industrielle plus poussée. Les orientations annoncées récemment par le ministère mettent l'accent sur la production locale de composants, le développement de la sous-traitance et l'élargissement de la base industrielle nationale.

La dimension continentale constitue, dans ce cadre, un autre axe de développement potentiel. L'Algérie dispose déjà d'une expérience récente dans les mécanismes de promotion du commerce et de l'investissement intra-africains, notamment à travers l'organisation à Alger de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Selon Afreximbank, cette édition avait enregistré 48,3 milliards de dollars d'accords commerciaux et d'investissement, tandis que l'Algérie représentait 11,4 milliards de dollars des contrats conclus.

Le Forum d'El Alamein offre ainsi un cadre de discussions sur les conditions permettant de passer d'un marché automobile essentiellement alimenté par les importations à un véritable espace continental de production, d'investissement et de sous-traitance.

La constitution de chaînes de valeur transfrontalières, la mobilisation des financements, l'harmonisation des normes et le développement de compétences industrielles figurent parmi les principaux enjeux de cette transformation. Afreximbank et ses partenaires ont précisément identifié ces leviers comme nécessaires à l'émergence d'une industrie automobile africaine davantage intégrée.

R.E

## ELLE PARTICIPERA AU NAPEC 2026

# Bank ABC Algérie mise sur l'accompagnement des entreprises

À l'instar de nombreux acteurs nationaux et internationaux, Bank ABC Algérie participe au NAPEC 2026, Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée, prévu du 5 au 7 octobre au Centre des Conventions Mohamed Ben Ahmed (CCO) d'Oran. La banque entend y présenter son expertise en Corporate Banking et ses solutions d'accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et d'investissement. Sa participation vise également à renforcer les échanges avec les entreprises et les acteurs de la chaîne de valeur énergétique

et industrielle. À travers son activité Corporate Banking, Bank ABC Algérie propose notamment des crédits d'exploitation et d'investissement, le financement de biens d'équipement ainsi que des crédits syndiqués pour les opérations d'envergure. La banque accompagne aussi les entreprises dans leurs opérations de commerce extérieur grâce aux crédits et remises documentaires, aux garanties bancaires internationales et aux cautions, ainsi qu'à la gestion des flux et des besoins en devises. Ces solutions sont adaptées aux projets et aux cycles d'activité des entreprises, dans le res-

pect de la réglementation en vigueur. Bank ABC Algérie dispose par ailleurs d'une offre de finance islamique à travers sa fenêtre «alburraq». Celle-ci couvre notamment le financement des investissements, le développement des activités, le commerce international et la gestion des flux financiers des entreprises. Avec 23 agences réparties dans 14 wilayas et près de 600 collaborateurs, la banque entend consolider sa proximité avec le tissu économique national. Le NAPEC 2026 doit ainsi permettre à ses équipes de rencontrer les professionnels du secteur, d'échanger

sur leurs projets d'investissement et d'identifier des solutions de financement adaptées à leurs perspectives de croissance. «Forts de notre croissance, de notre connaissance approfondie du tissu économique algérien et de l'appui de notre Groupe international, nous sommes en mesure d'accompagner les entreprises aussi bien dans leurs besoins locaux que dans leur développement à l'international», souligne Mouaouya Boudehane, directeur général-adjoint de Bank ABC Algérie. Présente en Algérie depuis 1998, Bank ABC Algérie, filiale du groupe Bank ABC fondé

en 1980 à Bahreïn, se présente comme la première banque privée internationale à s'être implantée dans le pays. Le groupe est aujourd'hui présent dans 15 pays, notamment dans le Golfe, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Europe, aux Amériques et en Asie. À travers une offre combinant solutions bancaires conventionnelles et islamiques, Bank ABC Algérie accompagne grandes entreprises, PME, particuliers et entrepreneurs, tout en mettant l'accent sur l'inclusion financière, l'innovation digitale et le développement des compétences locales.

PLANS D'ATTENTATS À ALGER

Deux accusés de nouveau à la barre

Entre accusations d'aveux extorqués et plaidoiries axées sur les circonstances atténuantes, l'audience s'annonce dense.??

Par Redouane Hannachi

Le tribunal criminel de la 2e instance judiciaire d'Alger examine, à l'ouverture de la session criminelle aujourd'hui, le dossier d'une association terroriste ayant projeté des attaques contre des institutions et des structures publiques, notamment à Alger et dans sa périphérie.

DES CHEFS D'ACCUSATION LOURDS

Les deux accusés sont poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays et pour apologie d'actes terroristes. Ils sont également accusés d'avoir participé à l'élaboration de plans visant à déposer des engins explosifs au siège de l'Institut supérieur de la musique, à la place des Martyrs, et au siège de la sûreté de daïra de Hussein Dey, à placer une bombe artisanale à une station du métro d'Alger, et à assassiner un imam à Bordj El Kiffan ainsi que le savant Ferkous. Jugés en 2022, ils avaient écopé respectivement de cinq ans et de dix-huit mois de prison ferme. Le dossier revient devant la juridiction criminelle après l'acceptation, par la chambre criminelle de la Cour suprême, du pourvoi en cassation formé par le procureur général. Selon nos informations, les deux accusés avaient eux aussi introduit un pourvoi, contestant les conditions dans lesquelles ils ont été jugés lors du premier procès, en 2018.

LE PRINCIPAL ACCUSÉ CONTESTE SES AVEUX

Le premier accusé, D. Sofiane, 29 ans, journalier, alias « Abou Abdelmoutafer », comparaît libre. Les faits qui lui sont



reprochés remontant à l'époque où il avait 17 ans, il a été entendu en qualité de mineur.

Dès le début de l'audience, il a affirmé à la présidente que toutes ses dépositions devant le juge d'instruction lui avaient été «soutirées sous la contrainte» par les enquêteurs. Il a ajouté avoir été sommé de signer les procès-verbaux sans pouvoir en lire le contenu. Des explications qui n'ont visiblement pas convaincu la magistrate.

L'accusé a par ailleurs nié tout contact avec les groupes terroristes de la localité de Larbaatache, dans la wilaya de Boumerdès. Il a également rejeté l'accusation d'avoir rencontré et transporté dans son véhicule le terroriste « El Adoui Walid », Boudina Merouane, l'auteur de l'attentat-suicide contre le siège du Palais du gouvernement, ainsi qu'un autre terroriste connu

sous le nom d'« Abou Moussa ».

LE SECOND ACCUSÉ NIE TOUTE IMPLICATION

B. Seddik, condamné à dix-huit mois de prison ferme, affirme n'avoir « rien à voir » avec les groupes terroristes. Il reconnaît seulement ne pas avoir dénoncé en temps utile les agissements de son voisin, dont il dit n'avoir jamais soupçonné les liens avec les groupes armés. Lors du premier procès, le procureur général avait jugé les preuves formelles, notamment le listing téléphonique du premier accusé, et obtenu cinq ans de prison ferme contre ce dernier et dix-huit mois contre le second. Face aux déclarations contradictoires de leurs clients, les avocats de la défense ont plaidé les circonstances atténuantes, en s'appuyant sur des enquêtes sociales favorables.

MARCHÉS PUBLICS ET DÉTOURNEMENT

Arezki Berraki face aux juges, mardi

Le président de la section du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed examinera mardi prochain le procès de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki. Initialement programmée le 22 août dernier, l'affaire a été reportée à plusieurs reprises à la demande du collectif de défense, qui a sollicité des délais pour étudier l'ensemble des pièces du dossier.

Déjà condamné pour enrichissement illicite à sept ans de prison ferme, l'ancien responsable du secteur de l'eau est

cette fois poursuivi pour un préjudice matériel estimé à 600 milliards de centimes, selon l'expertise judiciaire. Cette somme était destinée à la réalisation d'un barrage à Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma.

L'ex-ministre est poursuivi pour abus d'autorité, trafic d'influence, passation de marchés douteux, octroi d'indus avantages et violation volontaire de la réglementation des marchés publics. Le juge d'instruction a également retenu à son encontre le délit de détournement et de transfert illégal

de capitaux de et vers l'étranger.

Il est poursuivi aux côtés de l'ancien directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), M.M., de son successeur à la tête de l'agence, B. Ch., et d'autres prévenus.

L'entrepreneur impliqué dans le dossier, H.R., est poursuivi pour incitation d'agents publics au faux et usage de faux dans des documents administratifs, dans le but d'obtenir des avantages indus au détriment de l'État. Ces agissements auraient conduit au détournement et à la dilapidation de deniers publics au sein de l'ANBT.

L'enquête avait été confiée au juge d'instruction du pôle, qui a renvoyé le dossier devant le tribunal de Sidi M'Hamed. Le procureur de la République près le pôle avait fait appel pour obtenir l'annulation de certaines ordonnances, notamment celles de non-lieu. La chambre d'accusation de la cour d'Alger a néanmoins confirmé l'ensemble des ordonnances du juge d'instruction.

R.H.

AFFAIRE L'ANCIEN MINISTRE ABDELWAHID TEMMAR

La défense demande la révision du procès

La première chambre pénale de la cour d'Alger doit statuer mercredi prochain sur l'appel interjeté par l'ancien ministre Abdelwahid Temmar. Les avocats de la défense ont sollicité un renvoi afin d'examiner le dossier et de relever les lacunes et carences qu'ils estiment avoir constatées lors du premier procès, tenu au pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed.

Insatisfaits du verdict rendu en première instance, les avocats de l'ex-ministre

ont fait appel devant la cour d'Alger afin d'obtenir la révision du procès. Abdelwahid Temmar avait été condamné à sept ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars et de la confiscation de l'ensemble de ses biens.

Lors du premier procès, le procureur de la République près le pôle spécialisé dans le traitement des infractions économiques et financières avait requis dix ans de prison ferme, une amende de 8 millions de dinars et la saisie de tous les biens de

l'accusé. L'ancien ministre est poursuivi pour blanchiment d'argent et dissimulation de biens provenant d'infractions. Il lui est également reproché d'avoir établi une procuration au nom de son fils, alors mineur, afin de transférer des capitaux vers l'étranger, en l'occurrence l'Espagne.

Le représentant du Trésor public avait sollicité une réparation de 200 millions de centimes au titre du préjudice causé à l'État.

R.H.

CE QUE PRÉVOIT LA LOI

Des mesures d'instruction

Chers lecteurs, notre colonne du jour est consacrée aux dispositions générales des articles 43 à 55 du Code de procédure civile, qui encadrent les mesures d'instruction.

Avant dire droit, le juge peut agir à la demande des parties, de l'une d'elles, ou d'office. Il peut ordonner par décision verbale une comparution personnelle, une enquête ou une production de pièces. Une décision écrite est requise pour une expertise, une vérification d'écriture ou toute autre mesure d'instruction.

La visite des lieux peut également être ordonnée verbalement, sauf si le juge estime nécessaire de rendre une décision écrite.

Le juge peut inviter une ou plusieurs parties à consigner au greffe du tribunal une avance, dont il fixe le montant, destinée à couvrir les frais de la mesure ordonnée. Cette invitation peut être faite verbalement ou par avis du greffe, adressé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Si la somme n'est pas consignée dans le délai imparti, le juge passe outre et l'affaire est jugée en l'état. Ces dispositions s'appliquent sous réserve des règles relatives à l'assistance judiciaire.

Le greffe gère l'emploi des avances sous la surveillance du juge. Les parties ne peuvent en aucun cas régler directement aux experts et aux témoins leurs vacations et frais. Un expert inscrit au tableau qui accepterait une telle avance s'expose à la radiation.

Le juge désigne un ou plusieurs experts et définit leur mission. La désignation intervient soit d'office, soit avec l'accord des parties concernées. Le jugement ordonnant l'expertise fixe le délai, à compter de la saisine de l'expert, dans lequel celui-ci doit déposer son rapport, écrit ou verbal. Lorsque plusieurs experts sont désignés, ils procèdent ensemble aux opérations et établissent un rapport unique. En cas d'avis divergents, chacun motive son opinion.

Le rapport verbal est présenté à l'audience. Le rapport écrit est déposé au greffe, et les parties en reçoivent communication avant l'appel de la cause.

L'expert qui, après avoir accepté sa mission, ne l'exécute pas, ou ne prépare ou ne dépose pas son rapport dans le délai fixé, peut être condamné aux frais frustratoires. S'il persiste dans sa défaillance, il peut être condamné à des réparations civiles. Il peut en outre être remplacé.

La partie qui souhaite récuser un expert désigné d'office dispose de huit jours à compter de la notification de la désignation. Elle doit le faire par un acte signé d'elle-même ou de son mandataire, indiquant les motifs de la récusation. Celle-ci n'est admise que pour cause de proche parenté ou pour un autre motif grave.

L'expert doit informer les parties des jours et heures auxquels il procédera à l'expertise. Cette convocation est adressée au moins cinq jours à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au domicile réel ou au domicile élu des parties.

Si le juge estime les éléments du rapport insuffisants, il prend toutes les mesures utiles et peut notamment ordonner un complément d'instruction. Surtout, il n'est pas lié par l'avis de l'expert.

R.H.

MALADIES RARES

# Nouveau dispositif pour améliorer la prise en charge

*Le ministère de la Santé et Boehringer Ingelheim Algérie ont signé, jeudi dernier, une convention de coopération destinée à soutenir les efforts publics dans le domaine des maladies rares, ainsi que dans la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux.*

Après un premier accord avec Saidal consacré à la production de médicaments destinés aux maladies rares, le laboratoire allemand Boehringer Ingelheim a conclu, hier, une nouvelle convention avec le ministère de la Santé. Celle-ci porte sur l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies rares et intervient quatre mois après l'accord conclu pour la fabrication locale d'un traitement contre la fibrose pulmonaire idiopathique. La prise en charge des maladies rares constitue désormais l'un des axes du partenariat entre l'Algérie et le groupe allemand. Le ministère de la Santé et Boehringer Ingelheim Algérie ont signé, jeudi dernier, une convention de coopération destinée à soutenir les efforts publics dans le domaine des maladies rares, ainsi que dans la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux. Dans le cadre de cette convention, les deux parties prévoient une approche fondée sur les données scientifiques, afin d'évaluer les ressources et les capacités disponibles, d'identifier les besoins prioritaires et de mettre en place des méca-



nismes adaptés à la prise en charge des patients. Le texte prévoit également le renforcement des compétences des professionnels de santé et l'amélioration des par-

cours de soins. Pour les maladies rares, le communiqué du ministère ne précise cependant ni les pathologies ciblées, ni le nombre de patients concernés, ni les traitements qui pourraient être intégrés à ces actions. Parmi les pathologies répertoriées figurent notamment la fibrose pulmonaire idiopathique, la maladie de Fabry, la maladie de Gaucher, l'amyotrophie spinale infantile et la phénylcétonurie. En juin dernier, Saidal et Boehringer Ingelheim ont signé un accord portant sur la fabrication en Algérie d'un traitement innovant contre la fibrose pulmonaire idiopathique. Le projet prévoit une production sur le site de Saidal à El-Harrach, accompagnée d'un transfert de connaissances et d'expertise. Avec cette nouvelle convention, le partenariat entre l'Algérie et Boehringer Ingelheim prend donc une dimension plus large, allant de la production pharmaceutique à la prise en charge des patients. Cette évolution concerne directement les personnes atteintes de maladies rares pour lesquelles l'accès aux traitements constitue un enjeu indissociable de la qualité et de la continuité des soins au sein du système de santé.

RISQUES LIÉS AU GAZ

## Sonelgaz renforce les contrôles et la maintenance

Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a lancé, à travers les services du groupe Sonelgaz dans différentes wilayas du pays, une vaste campagne de sensibilisation et de prévention contre les risques liés à l'utilisation du gaz, notamment les intoxications au monoxyde de carbone (CO). L'opération comprend un programme de terrain consacré à l'inspection, au contrô-

le et à la maintenance des installations et équipements concernés. Les interventions portent notamment sur le nettoyage des conduits de fumée et des sorties des gaz brûlés au niveau des habitations et des installations concernées, ainsi que sur le contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone afin de vérifier leur bon fonctionnement et leur état opérationnel. Les piles

de ces dispositifs sont également remplacées lorsque cela est nécessaire. Les équipes procèdent également à la maintenance des appareils à gaz, notamment les chauffe-eau et les appareils de chauffage, ainsi qu'au contrôle des conduites, des raccordements et des sorties des gaz brûlés. Le programme prévoit, en outre, l'inspection des installations intérieures de gaz dans les habita-

tions afin de s'assurer de leur sécurité, ainsi que la vérification des vides sanitaires, des sous-sols et des colonnes montantes des réseaux de gaz. Une attention particulière est également accordée au respect des conditions de ventilation dans les espaces concernés. La campagne prévoit parallèlement le renforcement des opérations de sensibilisation de proximité au profit des citoyens,

notamment sur les règles d'utilisation sécurisée des appareils à gaz et l'importance de leur entretien régulier. L'opération vise à renforcer les mesures de prévention et d'intervention préventive et à réduire les accidents liés aux asphyxies et aux intoxications au monoxyde de carbone, tout en favorisant l'adoption de comportements fondés sur la sécurité et la vigilance.

FRAIS DU HADJ

### L'ONPO appelle à recourir au service de paiement électronique

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi dans un communiqué, à recourir au service de paiement électronique des frais du Hadj pour la saison 1448H/2027, disponible 24h/24 et 7j/7, y compris les vendredis et samedis. L'Office a invité les personnes concernées à s'acquitter des frais du Hadj pour cette saison, fixés à 820.000,00 DA (82 millions de centimes), via le service de paiement électronique, qui se veut une solution «facile, sécurisée et permet d'éviter les déplacements et le transport d'argent». Pour rappel, l'opération de paiement des frais du Hadj se poursuit jusqu'au 29 octobre en cours. Les personnes concernées peuvent ainsi bénéficier du service de paiement électronique via le portail algérien du Hadj, en utilisant une carte bancaire ou la carte Edahabia. Le paiement électronique est également disponible au niveau des agences de la Banque d'Algérie en utilisant les deux cartes via les terminaux de paiement électronique (TPE). Par ailleurs, les personnes concernées peuvent s'acquitter des frais du hadj au moyen d'un chèque bancaire ou postal certifié, ou en espèce au niveau des guichets de la banque d'Algérie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 14 morts et 492 blessés en 48 heures

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 492 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 2 morts et 57 blessés, précise la même source. Concernant les dernières pré-

pitations ayant touché les wilayas de Batna, Tamanrasset, Illizi, Djanet et Tlemcen, la Protection civile a repêché à Batna le corps sans vie d'un enfant (3 ans) et sauvé deux personnes qui se trouvaient à bord d'un véhicule, emporté par la crue d'un Oued dans la daïra de Tazoult, relève le bilan, ajoutant qu'un corps sans vie d'un jeune homme (25 ans), emporté par

la crue d'un oued, a été également repêché dans la même wilaya.

Durant la même période, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 43 incendies du couvert végétal, dans plusieurs wilayas, ainsi que l'extinction de 5 incendies urbains et divers dans les wilayas de Boumerdes, M'sila et Alger. Et d'ajouter

qu'un incendie a causé des brûlures à 2 personnes et des gênes respiratoires à 21 autres dans un centre de soins corporels à El Harrach. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage dans les wilayas d'Alger et Djelfa.

JEUNES BÉNÉVOLES

## Un nouveau programme pour les structurer

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé, hier, à Jijel, le lancement «prochain» d'un nouveau programme intitulé «Soutien» destiné à structurer les jeunes bénévoles. Le ministre, qui effectue une visite

d'inspection et de travail dans cette wilaya, a expliqué que ce programme prendra en charge l'encadrement et la structuration des jeunes volontaires au niveau local pour qu'ils soient les initiateurs des actions de volontariat, ajoutant que le camp de jeunes de la wilaya de

Médéa a été choisi en tant que centre national pour le lancement de ce projet.

Au cours de sa visite à Jijel, M. Hidaoui supervisera la mise en service de plusieurs structures relevant de son secteur, telles que l'auberge de jeunes Brihoum-Youssef dans la com-

mune de Jijel, et inaugurera le complexe sportif et de loisirs «défunt Moudjahid Roula-Elhadi», dans la zone de Bourmel, près du chef-lieu de wilaya, avant d'inspecter plusieurs projets dans les communes d'El Aouana, d'Ouled Rabah et de Taher.

WASHINGTON-TÉHÉRAN

# Les coulisses d'une crise qui s'aggrave

*Alors que les efforts diplomatiques s'enlisent, les menaces s'intensifient et les attaques contre les navires se multiplient dans le détroit d'Ormuz, les États-Unis et l'Iran semblent se diriger vers une nouvelle confrontation armée.*

Le président américain a réitéré à plusieurs reprises ces dernières semaines qu'il frapperait l'Iran avec « une force extrême » si Téhéran ne parvenait pas à un accord avec son administration. Il a laissé entendre qu'une telle action pourrait intervenir après les élections de mi-mandat au Congrès, prévues le mois prochain, voire avant. M. Trump a également exhorté Téhéran à prendre « la bonne décision » avant qu'il ne soit trop tard, admettant ne pas savoir « à qui il avait affaire en Iran ».

Face à ces menaces, la réponse iranienne n'a pas tardé. Téhéran a affirmé que ses forces armées étaient prêtes à mener une « guerre d'usure » ou une « opération éclair » si Washington reprenait ses attaques.

Dans ce climat de tension croissante, l'Office britannique des opérations commerciales maritimes a annoncé avoir reçu un rapport faisant état d'un pétrolier touché par un projectile non identifié lors de son passage dans le détroit d'Ormuz. Le navire, dont le nom et le pavillon n'ont pas été divulgués, a été frappé vendredi alors qu'il sortait du détroit, provoquant un incendie à son bord. Le capitaine a signalé une « frappe par un projectile non identifié », entraînant un petit incendie et une coupure d'électricité. L'incendie a ensuite été maîtrisé et le navire a pu poursuivre sa route. Selon des données confidentielles d'un responsable de la sécurité occidentale citées par le *\*New York Times\**, l'Iran a intensifié ses attaques contre les navires commerciaux traversant le détroit, lançant chaque semaine environ 30 attaques par drones et 10 attaques par missiles antinavires. Au moins quatre navires commerciaux auraient été touchés au cours des dix derniers jours, tandis que les rapports de la marine britannique font état d'au moins treize navires, majoritairement des pétroliers, endommagés par des projectiles ou leurs débris depuis le 10 septembre.

## WASHINGTON DURCIT L'ÉTAU ÉCONOMIQUE

Parallèlement aux menaces militaires, les États-Unis ont élargi leurs pressions



économiques sur Téhéran. Le département du Trésor américain a annoncé jeudi de nouvelles sanctions visant les secteurs ferroviaire et automobile iraniens, ainsi que des entreprises et fournisseurs étrangers traitant avec eux. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'« exclusion économique » lancée le 24 août, qui vise à priver l'Iran des revenus que Washington juge destinés à financer la guerre, le développement de missiles, les attaques informatiques et le soutien au Corps des Gardiens de la révolution islamique.

Les sanctions ciblent notamment les constructeurs automobiles Iran Khodro et Saipa, qui contrôleraient plus de 90 % du marché local, ainsi que la compagnie ferroviaire nationale iranienne et plusieurs sociétés de transport. Des entreprises en Indonésie et en Turquie sont également visées pour leur rôle présumé dans l'approvisionnement du secteur automobile iranien.

Le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, a déclaré que ces mesures « ciblent directement les entités qui aident l'Iran » et ouvrent la voie à un épuisement définitif

des revenus du régime iranien. Cette stratégie d'élargissement du siège économique, qui ne se limite plus aux exportations maritimes mais s'étend aux réseaux de transport et de commerce intérieurs, suscite toutefois des inquiétudes quant à ses répercussions sur les conditions de vie des Iraniens.

## LA PLATEFORME RUSSE « A7 » DANS LE COLLIMATEUR

Dans le cadre de ses efforts pour démanteler les réseaux de financement accusés d'aider l'Iran à contourner les sanctions, le Trésor américain a également sanctionné la plateforme russe de transferts financiers « A7 ». Celle-ci est accusée de faciliter des transactions liées à l'Iran et de dissimuler des paiements concernant des secteurs et individus sous sanctions.

Washington la qualifie de « grande organisation criminelle transnationale » et a étendu les sanctions à l'ensemble de son réseau.

Fondée en 2024 par la banque russe PSP, spécialisée dans le secteur de la défense, la plateforme A7 s'est rapidement imposée

sur le marché des paiements internationaux en Russie, alors que Moscou cherche à développer des systèmes financiers alternatifs au système occidental, notamment via les cryptomonnaies, l'or et les monnaies non occidentales. La plateforme a rejeté ces accusations, affirmant n'avoir aucun lien avec l'Iran ou des organisations terroristes et fournir des services de règlement pour des opérations commerciales légitimes.

## UNE OUVERTURE DIPLOMATIQUE IRANIENNE ?

En marge de cette escalade militaire et économique, des signaux d'un éventuel mouvement diplomatique iranien sont apparus. Selon l'agence *\*Bloomberg\**, le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi aurait proposé, lors de ses rencontres à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, de permettre aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique d'accéder aux installations nucléaires bombardées pendant la guerre, en échange d'un allègement des sanctions américaines.

Cette proposition pourrait refléter les pressions économiques auxquelles Téhéran fait face et sa volonté de parvenir à un compromis. Toutefois, Téhéran a démenti cette information, l'agence officielle IRNA citant une source informée affirmant que « aucune discussion n'avait été engagée sur le dossier nucléaire dans les conversations avec les médiateurs ».

Alors que Washington continue de conjuguer menace militaire et renforcement des sanctions, Téhéran affiche sa préparation à une confrontation tout en maintenant la porte ouverte à d'éventuelles ententes diplomatiques. Cependant, la persistance des attaques contre les navires dans le détroit d'Ormuz et le fossé grandissant entre les positions des deux parties sur les dossiers sécuritaire et nucléaire maintiennent le spectre d'une escalade. L'issue de cette confrontation dépendra de la disposition des deux camps à faire des concessions pour éviter une reprise des opérations militaires.

R.I/agences

EN CAS D'ATTAQUE CONTRE KALININGRAD

## Poutine menace d'utiliser « toutes les armes »

Le Kremlin affirme vouloir stopper totalement l'acheminement d'armes et de carburant vers l'armée ukrainienne par la mer Noire. Dans le même temps, de nouvelles frappes ont paralysé Kiev, tandis que Vladimir Poutine multipliait les menaces, notamment sur Kaliningrad.

« Il est extrêmement important pour nous de stopper totalement les approvisionnements maritimes de l'Ukraine », a déclaré vendredi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, assurant que ces mesures « sont en cours et se poursuivront ». Moscou rejette toute trêve limitée en mer Noire, où les deux camps intensifient depuis juillet leurs attaques contre navires, ports et centrales électriques. À Kiev, la circulation a été suspendue sur un pont majeur, frappé « à plusieurs reprises » dans la nuit selon Volodymyr Zelensky. C'est la première attaque d'envergure contre un



grand pont de la capitale depuis février 2022. Le maire, Vitali Klitschko, a aussi restreint le trafic sur les ponts Paton, du Métro et de Darnytsia, provoquant d'énormes embouteillages dans une ville de trois millions d'habitants qui dépend de ses huit ponts sur le Dniepr. Dans la nuit de jeudi, plus de cent drones, dont une cinquantaine à réaction, ont visé l'Ukraine,

endommageant onze sites.

Devant le Club Valdai, Vladimir Poutine a accusé l'Ukraine d'avoir compliqué la reprise des pourparlers en lançant des attaques de drones pendant les élections à la Douma. La Russie reste prête à négocier, a-t-il dit, mais « à des conditions acceptables » pour elle, une sincérité dont doutent Kiev et ses alliés.

Le président russe a aussi avverti qu'une attaque directe contre Kaliningrad rendrait « inévitable » l'usage de « toutes les armes », en référence au nucléaire. Ces propos suivent une note diplomatique russe reçue par l'OTAN, qui a réaffirmé son caractère défensif par la voix de Mark Rutte. Poutine a par ailleurs assuré ne pas viser les entreprises occidentales produisant des armes pour l'Ukraine, tout en dénonçant la fourniture de données satellitaires à Kiev.

Sur le front énergétique, Moscou ne livrera pas de diesel aux marchés mondiaux tant que les sanctions persisteront. Poutine a reconnu que les frappes ukrainiennes sur les raffineries avaient coûté 1 % du PIB russe, mais affirme que la Russie riposte désormais de la même façon. Il a enfin indiqué que les actifs saisis d'entreprises occidentales comme Auchan ou Nestlé pourraient être restitués en cas d'accord.

UN SEUL ÉTAT, UNE SEULE ARMÉE

## Le credo de Nawaf Salam pour le Liban

Le Premier ministre libanais Nawaf Salam a lancé la remise en service des institutions publiques à Nabatieh, ville du Sud durement éprouvée par la guerre. Il a affirmé que le Liban ne peut attendre un règlement régional tardif ou défavorable : la garantie réside dans « un seul État, une seule armée, une seule décision », notamment sur la guerre et la paix. Il tient à Nabatieh, a-t-il dit, le même discours qu'à Washington. Ses priorités : cessation des agressions sionistes, retrait complet, retour sûr des habitants et reconstruction, dont il reconnaît que l'ampleur dépasse les capacités de l'État. Vingt-trois appels d'offres sont lancés dans le caza, douze autres en préparation. Il a ensuite informé le président Joseph Aoun de sa visite.

ÉQUIPE DE FRANCE

# «Très déçu», Zidane cash après l'Italie

*Pour sa première apparition au Stade de France en tant que sélectionneur des Bleus, Zinédine Zidane espérait certainement une victoire.*

**F**inalement tenue en échec par l'Italie (1-1) en Ligue des Nations, l'équipe de France a laissé filer deux points, mais son entraîneur a préféré retenir les aspects positifs de la prestation. Malgré la déception du résultat, le sélectionneur français s'est montré satisfait de l'investissement affiché par ses joueurs. Il a notamment salué leur intensité dans le pressing, leur implication dans les duels et leur respect des consignes tactiques mises en place depuis son arrivée. Pour Zidane, les Bleus méritaient probablement un meilleur résultat au regard de la physionomie de la rencontre et des occasions créées, même si le football ne récompense pas toujours l'équipe la plus entreprenante. « Je suis très déçu pour eux, on méritait mieux, mais le foot, c'est comme ça. On a eu les occasions pour tuer le match. Je suis fier de mes joueurs : le contenu est bon, dans le pressing, sur les 1 contre 1, ils ont été exemplaires. Moi, forcément, je suis frustré pour eux. Ils ont tout donné, ont été très bons, mais c'est encourageant. On n'a pas gagné, mais il faut qu'on se repose. À la fin, à 10,



on aurait pu en prendre un deuxième, alors que sur le match, il n'y avait pas photo», a-t-il déclaré.

## UNE POSSESSION À MIEUX EXPLOITER

Le technicien tricolore a toutefois identifié certains axes d'amélioration. Il estime que la France a parfois monopolisé le ballon sans parvenir à réellement déséquilibrer le bloc italien durant la première période.

Selon lui, son équipe a corrigé ce défaut après la pause en cherchant davantage la profondeur et en occupant mieux les espaces. Cette évolution a permis aux Bleus de se montrer plus dangereux offensivement et de mettre davantage en difficulté leurs adversaires. «Je suis très satisfait. Je leur ai dit, oui il n'y a pas le résultat mais ils peuvent être fiers sur le contenu.

Ce sont des choses qu'on met en place, qu'on fait bien, qu'on prépare. Quand on prépare des choses et qu'on le fait sur le terrain, je ne peux être que satisfait», a-t-il assuré.

## DES CONSIGNES APPLIQUÉES SUR LE TERRAIN

Au-delà du score final, Zidane a surtout apprécié de voir son groupe reproduire sur le terrain le travail effectué à l'entraînement. Le sélectionneur considère que les mécanismes collectifs mis en place commencent à être assimilés par les joueurs, un élément qu'il juge particulièrement encourageant pour la suite. Même si l'égalisation italienne a laissé des regrets, l'ancien entraîneur du Real Madrid estime que la prestation globale de son équipe constitue une base solide pour continuer à progresser.

## TURQUIE

# Le patron de l'arbitrage en détention provisoire

Un scandale en chasse un autre. Quelques jours après avoir été interpellé avec six autres personnes, le président du Comité central des arbitres (MHK) de la fédération turque (TFF) Ferhat Gündogdu a été placé en détention provisoire. Ce verdict fort a été rendu vendredi par un tribunal d'Istanbul, à la suite d'«allégations d'ingérence dans l'établissement des classements des arbitres, dans les désignations (d'arbitres pour les

matches), les processus de notation et de nomination, ainsi que les examens », pour lesquelles l'arbitre de Süperlig Yasin Kol a également été interpellé, en compagnie d'un juge de ligne. Le patron de l'arbitrage turc est accusé de «falsification de documents officiels», d'abus de confiance» et d'«acquisition illégale de données personnelles», rapporte l'agence de presse Anadolu, citée par l'AFP. En attendant la suite de l'en-

quête, son incarcération rappelle que le football turc n'est pas sorti de la tourmente. Un an plus tôt, 149 arbitres avaient en effet été suspendus pour des faits de paris illégaux et selon l'agence Anadolu, cette nouvelle vague d'interpellations serait la conséquence directe. Auprès de l'AFP, le journaliste turc Ayhan Sensoy estime que les dirigeants du football turc n'ont pas «la moindre chance de rester en fonction».

## REAL MADRID

# Endrick proche de claquer la porte

Et si Endrick partait de nouveau du Real Madrid cet hiver en prêt ? D'après le Corriere dello Sport, la Roma travaille activement sur la venue du jeune attaquant brésilien et en aurait même fait une priorité pour le mois de janvier. Le directeur sportif D'Amico aurait déjà avancé sur ce dossier, avec l'objectif de permettre au joueur de retrouver un temps de jeu beaucoup plus conséquent. Les premiers contacts auraient d'ailleurs débuté dès cet été. De son côté, Endrick et son père seraient favorables à l'idée de rejoindre la capitale italienne. Le Brésilien pourrait notamment y retrouver son compatriote

Wesley, ce qui pourrait faciliter son adaptation. Cette piste s'explique avant tout par la situation compliquée d'Endrick à Madrid. À seulement 20 ans, l'attaquant peine à obtenir du temps de jeu sous les couleurs du Real et n'a disputé que quatre minutes en Liga cette saison. Une situation qui inquiète fortement autour du jeune Brésilien, dont la progression nécessite davantage de rencontres au plus haut niveau. Le Real Madrid réfléchirait ainsi sérieusement à un prêt lors du mercato hivernal afin de lui permettre d'enchaîner les matches et de poursuivre son développement loin de la pression madrilène. La

Juventus serait également sur les rangs et pousserait pour récupérer le joueur sous la forme d'un prêt avec option d'achat. Malgré cette période délicate en club, Endrick a récemment retrouvé des sensations avec la sélection brésilienne. Il a notamment participé aux deux dernières rencontres du Brésil face à l'Australie, après plusieurs mois plus compliqués dans la capitale espagnole. Reste désormais à savoir si le Real Madrid privilégiera la piste romaine ou celle menant à Turin pour permettre à son jeune talent de retrouver du temps de jeu dès janvier.

## HAIE D'HONNEUR, MAILLOT GÉANT, DRÔNES ...

# L'hommage somptueux de la Bosnie à sa légende Edin Džeko

La Bosnie-Herzégovine défait la Suède ce vendredi en Ligue des nations (1-1). Une rencontre qui a permis de rendre hommage à la légende de tout un pays, Edin Džeko. Une dernière soirée à la hauteur de près de vingt ans passés sous le maillot de la Bosnie-Herzégovine. Vendredi soir, au Bilino Polje de Zenica, Edin Džeko a disputé son 152e et dernier match international face à la Suède (1-1), mettant un terme à une immense histoire avec sa sélection. Dès son entrée sur la pelouse, l'émotion était palpable. À la 62e minute, le capitaine bosnien a quitté le terrain sous une longue ovation, en passant entre ses coéquipiers réunis en haie d'honneur. Les tribunes ont alors scandé le nom du numéro 11, tandis que le buteur, visiblement bouleversé, saluait une dernière fois les supporters. Mais l'hommage ne s'est pas arrêté au coup de sifflet final. Après la rencontre, les joueurs et le staff bosniens ont à nouveau entouré leur capitaine pour une ultime haie d'honneur. Džeko, en larmes, a ensuite réuni ses partenaires pour un dernier selfie avant d'être porté dans les airs par ses coéquipiers. Puis le ciel de Zenica s'est illuminé : un spectaculaire ballet de drones a dessiné son visage et affiché les messages «73 goals», «152 appearances» et «Thank you, Captain». La capitale Sarajevo avait elle aussi rendu hommage à son enfant. Depuis la veille, un immense maillot floqué du numéro 11 recouvrait un bâtiment dominant la célèbre Flamme éternelle, avec l'inscription «Hvala Dijamante» — «Merci Diamant». Ce dernier match referme un chapitre majeur du football bosnien. Débutée en juin 2007 contre la Turquie, l'aventure internationale de Džeko s'achève avec 152 sélections et 73 buts, deux records nationaux. Il a notamment participé à la première qualification de la Bosnie pour une Coupe du monde, en 2014, avant d'être encore le capitaine de la sélection lors du Mondial 2026.

## AFFAIRE MANCHESTER CITY

# De nouvelles révélations accablantes

Reconnu coupable d'infractions financières par les autorités britanniques, le club de Manchester City continue d'être accablé par de nouvelles révélations. Manchester City connaît des heures noires. Si tout va bien sportivement pour les SkyBlues, en témoigne leur début de saison canon emmenés par un Rayan Cherki inspiré, cela ne va pas pour le mieux juridiquement. Reconnu coupable de 114 des 115 infractions commises entre 2009 et 2018 qui lui était reproché, le club a fait appel ce vendredi, malgré une nouvelle révélation qui fait tâche. D'après le verdict de la commission indépendante de Premier League, le club de Manchester aurait gonflé artificiellement ses revenus commerciaux en déclarant près de 960 millions d'euros alors qu'ils s'agissait d'apports financiers directs de la part de son propriétaire. Cette supposée fausse déclaration aurait alors permis au club de recruter de manière importante en dépensant des sommes qu'ils ne pouvaient en réalité pas dépenser. Des joueurs comme Kevin de Bruyne, Carlos Tévez, David Silva ou encore Sterling n'auraient sans doute jamais pu rejoindre le club si les faits s'avèrent vrais. Les dirigeants mancuniens ont fait appel de cette décision et ont déclaré dans un communiqué : "La position ferme du Club est que, pour de multiples motifs, l'avis (ndlr: de la commission indépendante) contient des erreurs matérielles claires, de droit, de principe et de fait, et qu'il est non fondé." Le feuilleton n'est pas prêt de prendre fin.

MATCH AMICAL CONTRE LE NIGER

Les Verts lancent leur préparation

La sélection algérienne de football a repris le chemin de l'entraînement, vendredi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match amical face à son homologue du Niger, prévu mardi prochain au stade «Hocine Aït-Ahmed» de Tizi-Ouzou, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Après une journée de repos accordée par le staff technique, les joueurs de la sélection nationale ont repris les entraînements, sous la conduite du sélectionneur national, Brahim Hemdani et de son staff. Les coéquipiers de Samir Chergui ont travaillé essentiellement sur les aspects technico-tactiques. La séance s'est déroulée dans une ambiance sereine et détendue, avec une forte implication et une grande détermination de l'ensemble du groupe. Tous les joueurs ont participé à la séance, à l'exception de Himad Abdeli, qui s'est contenté d'un travail en salle, alors que le staff technique a décidé de libérer Anis Hadj Moussa et Adem Zorgane. Anis Hadj Moussa souffre d'une légère blessure contractée lors de la rencontre face à la Zambie (3-1), tandis qu'Adem Zorgane s'est blessé à l'issue du dernier match disputé contre le Burundi (2-2), comptant pour les deux premières journées des qualifications de la CAN-2027, précise l'instance fédérale. L'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un point. La sélection nationale retrouvera les qualifications en novembre prochain, avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. La sélection algérienne avait bien entamé les qualifications de la CAN 2027 en dominant la Zambie (3-1) à Tizi-



Ouzou, avant de décrocher le nul à Bujumbura face au Burundi (2-2).

LE COUP D'ENVOI AVANCÉ À 18 HEURES

Le coup d'envoi du match amical de la sélection algérienne face à son homologue du Niger, prévu le mardi 6 octobre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, a été avancé à 18h00, au lieu de 20h30 comme initialement programmé, a indiqué hier, la Fédération algérienne de football (FAF) dans autre communiqué. Après une journée de repos accordée par le staff tech-

nique, les joueurs de la sélection nationale ont repris vendredi les entraînements, sous la conduite du sélectionneur national, Brahim Hemdani et de son staff en vue du match de mardi prochain. Les coéquipiers de Samir Chergui ont travaillé essentiellement sur les aspects technico-tactiques.

La séance s'est déroulée dans une ambiance sereine et détendue, avec une forte implication et une grande détermination de l'ensemble du groupe.

R.S/APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS 2026 DE BADMINTON

Chiraz Halimi en bronze

L'Algérienne Chiraz Halimi a remporté la médaille de bronze aux épreuves de simples filles des Championnats d'Afrique des moins de 19 ans (U19), qui se déroulent en Egypte, alors que les athlètes de la sélection algérienne ont brillé lors de la session matinale en décrochant leur ticket pour quatre finales majeures. En simple garçons, Oussama Kedou et Rayan Daoud se sont tous deux qualifiés pour la finale après avoir éliminé leurs adversaires mauriciens respectifs sur le score de deux sets à zéro (2-0). L'Algérie est ainsi assurée de remporter l'or et l'argent dans cette catégorie. La paire algérienne composée d'Oussama Kedou et Chiraz Halimi s'est hissée en finale de double mixte après sa victoire face au duo ghanéen. Le tandem Oussama Kedou et Ayoub Rayan Daoud a également validé son billet pour la finale (double garçons) en écartant une paire mauricienne. Les athlètes algériens aborderont la session du soir avec l'ambition de maximiser leur moisson de médailles d'or lors des finales. La sélection nationale algérienne prend part à ce championnat avec 13 athlètes, dont six filles, sélectionnés après une période de préparation, avec l'objectif de représenter au mieux l'Algérie lors de ce rendez-vous continental et d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

FOOT/ JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES/2E TOUR)

Benstiti retient 26 joueuses pour la confrontation face à la Centrafrique

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses, en vue de la double confrontation face à la République centrafricaine, les 9 et 13 octobre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (18h00), comptant pour le 2e tour des éliminatoires des Jeux olympiques 2028 de Los Angeles, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi.

Les coéquipières de la nouvelle venue, Nesrine Bahlouli (Al-Nassr/ Arabie saoudite), entameront leur rassemblement le 5 octobre, soit quatre jours avant le premier rendez-vous face aux Centrafricaines. Les

«Vertes» restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenue grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026. Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. A l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

La liste des 26 joueuses :

**Gardiennes** : N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haley Amina (EA Sétif), Benabdallah Amel (CF Akbou)

**Défenseuses** : D'Oria Méline (OGC Nice, France), Ould Hocine Céline (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhiter Morgane (US Saint-Malo, France), Belloumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaïli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Compaore Sarah (OM, France)

**Milieux de terrain** : Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wissem (LOSC Lille, France), Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Bekhaled Sofia (OL Lyonnes, France), Bahlouli Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City FC, Angleterre) Oularbi Anaïs (Vancouver Rise, Canada), Hamideché Aïcha (CF Akbou)

**Attaquantes** : Taleb Muller Laura (Yüksekova SC, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Céline (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon-Sport, Suisse), Naili Nouhed (AS Cannes, France).

CHAMPIONNATS SUISSES DE GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour présente à Winterthour

La championne olympique algérienne de gymnastique artistique Kaylia Nemour prendra part, hors compétition, aux Championnats suisses de la discipline, prévus les 3 et 4 octobre à Winterthour, a annoncé la Fédération suisse de gymnastique. A quelques semaines des Championnats du monde, cette participation constitue la dernière compétition de la saison pour la gymnaste algérienne, qui évoluera dans un cadre de compétition classique et sera notée lors de ses exercices, sans toutefois concourir pour les titres nationaux, réservés aux gymnastes suisses, précise l'instance sportive helvétique. Figure de l'élite mondiale, Nemour est notam-

ment considérée comme l'une des meilleures spécialistes de sa génération aux barres asymétriques. Sa présence à Winterthour offre ainsi au public suisse l'occasion de suivre de près les prestations de la championne olympique algérienne, estime la même source. La gymnaste algérienne entretient par ailleurs un lien particulier avec la Suisse. Elle avait participé en 2019 à la Swiss Cup Juniors, avant de prendre part à l'Arthur Gander Memorial en 2023 et 2024, remportant cette dernière édition, souligne la fédération suisse de gymnastique. En 2024, Nemour avait également terminé deuxième de la Swiss Cup Zürich, aux côtés du gymnaste suisse Chris-



tian Baumann. Début 2026, la championne olympique avait été invitée à effectuer un stage d'entraînement auprès de la Fédération

suisse de gymnastique. Les Championnats suisses de Winterthour constituent donc une nouvelle étape dans la préparation de Kaylia

Nemour en vue des prochains Championnats du monde, qui représentent le point culminant de la saison internationale. Pour rappel, la sélection algérienne seniors dames de gymnastique artistique a décroché sa qualification aux Championnats du monde 2026, prévus à Rotterdam (Pays-Bas) du 17 au 25 octobre 2026. Nemour reste une très belle prestation aux Jeux méditerranéens Tarente 2026, en s'imposant au concours général individuel, aux barres asymétriques et à la poutre, après avoir contribué à la médaille de bronze décrochée par l'équipe féminine, composée également de Djenna Laroui, Louna Hamames et Léna Khenoun.

Mots Croisés

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |

**Horizontalement**  
1- Elle s'oppose à l'allopathie. 2- Poissons rouges - Plaisantins. 3- Pouffe - La vieille est acariâtre. 4- Encens - Fleuve d'Irlande. 5- Bienvenue - De même - Dans. 6- Ramassée d'un seul coup de râteau. 7- Grugé - Poussés - Article. 8- Choc - Support de manchettes. 9- Unir - Protéine. 10- Trace de pied - Décrochement en construction.

**Verticalement**  
1- Elle ne fait pas le printemps. 2- Prénom étranger. 3- Profession - Pied de vigne. 4- Existes - Vénéra. 5- Construit. 6- Quart fleurie. 7- Forte tête - Mandaté - Fin de verbe. 8- Procédé qui permet de connaître à distance l'indication d'un appareil de mesure. 9- Mal accueilli - Douillet pour les œufs. 10- Fin de mode - Bienvenue - Fleuve de Sibérie. 11- Extrait - Dans.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

|                                                                          |                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Marginalisation<br>Marginalisation<br>Marginalisasson<br>Marjinalisation | Réconciliation<br>Réconcilliation<br>Récanciliation<br>Reconciliation |
| Pharmaceutique<br>Pharmaçeutique<br>Pharmasseutique<br>Farmaceutique     | Pivoter<br>Pivauter<br>Pivotter<br>Pivautter                          |

Les mots fléchés

|                                                  |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            |                                            |                                           |                                         |                             |                                        |                     |                                            |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------|---------------------|--------------------------------------------|
| DÉCONTE-<br>NANCÉ<br>PAS<br>POSITIFS             |                                                   | BASSIN<br>D'UN PORT<br>PÂTISSERIE |                                 | ATTACHA-<br>VITESSE<br>MUSICALE            |                                            | CHAMPION<br>COMBUSTI-<br>BLE<br>LIQUIDE    |                                           | ASSÉCHÉ                                 |                             | PLANTE ET<br>ÉTOFFE<br>PAS<br>BEAUCOUP |                     | RAYÉES<br>TEL UN<br>ANIMAL                 |
|                                                  |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            |                                            |                                           | NE RESTE<br>PAS<br>INERTE<br>CONSTRUIRE |                             |                                        |                     |                                            |
| OFFRANDE<br>PROTEC-<br>TEUR<br>DU CLAN           |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            | BRONZÉ<br>MORCEAUX<br>DE BOIS<br>ENFLAMMÉS |                                           |                                         |                             |                                        |                     |                                            |
|                                                  |                                                   |                                   |                                 |                                            | SOUTIENT<br>UN MUR<br>DU BALAI             |                                            |                                           |                                         |                             |                                        | BÉVUE               |                                            |
| ÉLÉMENT DE<br>NÉGATION<br>BEAU BOIS<br>ROUGEÂTRE |                                                   |                                   | ASTIQUE<br>LANCÉES              |                                            |                                            |                                            |                                           |                                         | ROULE<br>À PARIS<br>DÉNIGRE |                                        |                     |                                            |
|                                                  |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            | ABASOURDI<br>VILLE DU<br>CALVADOS          |                                           |                                         |                             |                                        |                     |                                            |
| OBTENUE<br>RICHESSE                              |                                                   |                                   |                                 | RÉSULTAT<br>DU MATCH<br>VOISIN<br>DU LIBAN |                                            |                                            |                                           |                                         |                             | APRÈS DO<br>INSTRUITE                  |                     |                                            |
|                                                  |                                                   | GÉANT<br>RÊVES<br>IMPOSSIBLES     |                                 |                                            |                                            |                                            |                                           | CÉRÉALES<br>ASSAISON-<br>NER            |                             |                                        |                     |                                            |
| ASSASSINES<br>ANCIEN<br>COMBAT-<br>TANT          |                                                   |                                   |                                 |                                            | AXE DES<br>ROUES<br>IL PARFUME<br>LE GIGOT |                                            |                                           |                                         |                             |                                        |                     | ARME<br>D'ESCRIME                          |
|                                                  |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            |                                            | REPAIRE<br>DE FAUVE<br>CUIVRE<br>ET ÉTAÏN |                                         |                             |                                        |                     |                                            |
| MUSIQUE<br>MODERNE                               | EUS<br>L'ODACE DE<br>ATTACHÉE<br>À UNE<br>FEUILLE |                                   |                                 |                                            |                                            | TROP MÛR<br>PAS LÀ !                       |                                           |                                         |                             |                                        | AU MÊME<br>NIVEAU   |                                            |
|                                                  |                                                   |                                   | PORTER AU<br>POUVOIR<br>LOUPANT |                                            |                                            |                                            |                                           |                                         | BRAME<br>SIÈGES<br>DE ROIS  |                                        |                     |                                            |
| DANSEUSE<br>DE REVUE<br>FONDA                    |                                                   |                                   |                                 |                                            | DÉFILÉ<br>CALE                             |                                            |                                           |                                         |                             |                                        |                     |                                            |
|                                                  |                                                   |                                   |                                 | DU ROUGE<br>JOUER<br>DES FERS              |                                            |                                            |                                           | ROUE DE<br>POULIE<br>DÉBUT DE<br>OISEAU |                             |                                        |                     | ELLE<br>PERMET DE<br>SOULEVER<br>LA PANIER |
| CORPS<br>CÉLESTE<br>PETIT<br>ARBRE               |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            | PARC<br>ANIMALIER<br>RAPPORT<br>EN MATHS   |                                           |                                         |                             | APRÈS<br>SOL<br>CONNUT                 |                     |                                            |
|                                                  |                                                   | SYMBOLE<br>DE L'OR<br>DÉVÊTU      |                                 |                                            | USES DE<br>PINCEAUX<br>POUR MOI            |                                            |                                           |                                         |                             |                                        | ARTICLE<br>MASCULIN |                                            |
| RIVAL<br>ÉTOFFE<br>POUR<br>CHAPEAU               |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            |                                            | ISOLÉS                                    |                                         |                             |                                        |                     |                                            |
|                                                  |                                                   |                                   |                                 |                                            |                                            | CHARGÉE<br>D'UN<br>POIDS                   |                                           |                                         |                             |                                        |                     |                                            |

BIFFE-TOUT

|                                                                  |            |            |
|------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| EN 11 LETTRES :<br>Partie de la zoologie qui traite des poissons |            |            |
| AGNATHE                                                          | EQUIPOTENT | POLITICIEN |
| BAOBAB                                                           | FERMOIR    | POLTRON    |
| BIMOTEUR                                                         | GUILLOTINE | PORCELAINE |
| CARAVANING                                                       | HIPPOCRATE | POTIER     |
| CATAPLASME                                                       | KABYLIE    | PRÉFACE    |
| CENTÉSIMAL                                                       | KAOLIN     | PROPÈNE    |
| CHALAZE                                                          | LAITUE     | QUAKER     |
| CHEVROTINE                                                       | LINGOT     | RÉEL       |
| CHROMOSOME                                                       | LIQUEUR    | ROTATIVE   |
| CIGOGNE                                                          | MENHIR     | RUGBY      |
| CITRON                                                           | MINCE      | SOUBRESAUT |
| CORDIALITÉ                                                       | MINUIT     | STUDIO     |
| CORTEX                                                           | MUCUS      | TRAMPOLINE |
| COUPOLE                                                          | NÉOLOGIE   | TYMPAN     |
| CRÊPAGE                                                          | OMBRELLE   | UNTEL      |
| ECUSSON                                                          | PALÉTUVIER | VALVULE    |
| ELIGIBLE                                                         | PARABOLE   | VERGLAS    |
| EPISODE                                                          | PARODIE    |            |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | C | C | P | O | L | T | R | O | N | E | C | U | S | S | O | N | C | E | G |
| Q | O | E | E | N | E | P | O | R | P | C | O | U | P | O | L | E | A | N | U |
| U | R | N | P | A | R | O | D | I | E | F | E | R | M | O | I | R | T | I | I |
| I | D | T | E | I | L | E | P | T | E | E | B | C | U | R | H | P | A | T | L |
| P | I | E | T | Z | C | A | O | A | L | V | E | A | I | G | R | Y | P | O | L |
| O | A | S | K | N | A | G | I | B | L | I | I | H | O | E | B | M | L | R | O |
| T | L | I | I | A | N | L | I | T | G | E | N | T | F | B | I | Y | A | V | T |
| E | I | M | P | I | O | G | A | O | U | E | T | A | A | N | A | O | S | E | I |
| N | T | A | L | O | I | L | L | H | M | E | C | U | U | T | P | B | M | H | N |
| T | E | L | B | L | L | O | I | S | C | E | R | I | V | A | O | E | E | C | E |
| E | T | S | E | I | E | I | T | N | E | E | T | E | R | I | L | R | C | C | E |
| N | R | O | T | N | M | U | T | D | N | L | H | A | I | L | E | X | H | A | T |
| I | A | U | O | Y | D | O | O | I | M | O | B | T | E | T | E | R | R | R | A |
| A | M | B | N | I | M | S | T | U | C | O | R | R | A | T | O | E | O | A | R |
| L | P | R | O | T | I | P | C | E | L | I | B | T | R | N | K | P | M | V | C |
| E | O | E | E | P | E | U | A | E | U | M | E | O | I | A | G | G | O | A | O |
| C | L | S | E | E | S | L | I | N | O | R | C | N | U | C | E | A | S | N | P |
| R | I | A | S | A | L | G | R | E | V | L | I | Q | U | E | U | R | O | I | P |
| O | N | U | E | G | A | P | E | R | C | E | I | L | Y | B | A | K | M | N | I |
| P | E | T | E | N | G | O | G | I | C | E | L | U | V | L | A | V | E | G | H |

SOLUTIONS  
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT  
ATTACHESCASCES - RELIERA - CECI - MENS - MENER - ID - ST - PI - TSETSE - TSARINE - PERIR - ANISETTE - AVE - ENTETE - AROME - SA - CREE - SI - REALISATEUR - LITCHI - FORA - GAIN - AINESSE - DEGELEES - SEP - MON - MARS - TELE - NEVE - AIR - UN - OUF - INFINI - EDETEURS EUT - HEUREUSE - OSEE.

VERTICALEMENT  
STRESSANTE - ADONNEE - TENTANT - ALIE-NE - DU - CALS - RIESLING - VOIR - CI - PIS-TAIT - EMEUTE - CHEMINEE - SCALA - FEU - ERE - ET - CAHIERS - US - USANT - TARTINES - IRE - ESPEREE - ES - ANS - NACREE - OEUFS - TIF - SE - TRAM - ROSSERIES - DECISIVES - REL - NUE - SIERE - IRA - PETITE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT  
1- SIGNALEMENT. 2- EPAULA - ONDE. 3- MEME - NANO. 4- ICI - EGUEULE. 5- LANGOUSTE. 6- EU - ETIERS. 7- ASSISTES. 8- NU - ETRANGE. 9- TIEN - EEN - ES. 10- ESSAIS - TEST.

VERTICALEMENT  
1- SEMILLANTE. 2- IPECA - SUIS. 3- GAMINES - ES. 4- NUE - GUI - NA. 5- AL - EO - SE. 6- LANGUETTES. 7- AUSTERE. 8- MONETISANT. 9- ENOUEE. 10- ND - RAGES. 11- TETES - EST.

4x4

Grefre - Shakespeare  
Compromettre - Humainement

BIFFE-TOUT : CONFIDENCES

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

# Les jeunes talents à l'épreuve des auditions à Oran

*Ces auditions visent à déceler de jeunes talents musicaux âgés de 18 à 25 ans, à développer leurs capacités artistiques et à sélectionner les meilleurs éléments pour intégrer l'Académie de l'Orchestre des jeunes.*

Les auditions de l'Académie de l'Orchestre des jeunes », relevant de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, ont débuté samedi à Oran avec la participation d'une vingtaine de jeunes filles et garçons. Cette étape s'inscrit dans le cadre des préparatifs au lancement de ce projet artistique à dimension nationale et internationale. Organisées tout au long de la journée au niveau de l'Institut régional de musique «Blaoui Mohamed El Houari», ces auditions visent à déceler de jeunes talents musicaux âgés de 18 à 25 ans, à développer leurs capacités artistiques et à sélectionner les meilleurs éléments pour intégrer l'Académie de l'Orchestre des jeunes. Le maestro et chef de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, Mohamed Amine Kouider, a indiqué en marge des auditions que la création de l'Orchestre des jeunes intervient conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts. Il a précisé que l'étape d'Oran constitue la deuxième escale du programme d'auditions destiné aux jeunes, après celles réservées aux musiciens professionnels et organisées la semaine dernière à Alger. Le processus, lancé durant les mois de septembre et octobre 2026 à l'Opéra d'Alger « Boualem Bessaïeh » ainsi que dans plusieurs villes et



wilayas pour les professionnels, se poursuivra à travers le pays avant de s'étendre aux Algériens établis à l'étranger, afin d'offrir davantage de possibilités aux jeunes talents. Selon M. Kouider, l'Orchestre philharmonique international d'Algérie comptera 100 musiciens, dont 70 % seront des musiciens algériens résidant en Algérie ou issus de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que les jeunes sélectionnés dans le cadre de l'académie. Les musiciens internationaux représenteront 30 % de l'effectif et seront issus d'une douzaine de pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique. Concernant l'Académie de l'Orchestre des jeunes, le chef d'or-

chestre a indiqué que 30 jeunes Algériens seront sélectionnés parmi quelque 250 candidats issus de 32 wilayas. Cette initiative vise à identifier, développer et perfectionner les jeunes talents musicaux, afin de faire de l'académie un véritable vivier pour l'orchestre principal. Le projet est dirigé par le maestro Amine Kouider.

### UN JURY DE CHOIX

Le jury comprend plusieurs personnalités artistiques de dimension nationale et internationale, parmi lesquelles l'artiste libanais Marcel Khalifé, contribuant ainsi à l'encadrement du processus de sélection des talents et des compétences participant

aux auditions. L'orchestre devrait commencer à se produire sur scène dans un délai d'un à deux mois, selon le responsable, qui a souligné que cette nouvelle étape contribuera à concrétiser le projet de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie et à renforcer la présence de la musique algérienne sur les scènes artistiques nationale et internationale. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a pour rappel, donné, lundi dernier à Alger, le coup d'envoi des auditions pour intégrer l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, dirigé par le maestro Amine Kouider, directeur du projet. Dans une déclaration à la presse, Mme Bendouda a indiqué

que l'Orchestre philharmonique international d'Algérie était un projet qui «ambitionne de mettre en valeur l'image artistique de l'Algérie, de renforcer le dialogue musical et culturel et de faire revivre le patrimoine algérien à travers des arrangements symphoniques, en le présentant au public national et international aux côtés des œuvres universelles». Elle s'est également félicitée de la participation d'artistes issus de différentes régions du pays, aux côtés de musiciens étrangers qui intégreront à leur tour l'orchestre, précisant que le projet «prévoit également la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents et à développer leur niveau afin de former l'Orchestre des jeunes, qui constituera un vivier alimentant l'orchestre principal en compétences». Les auditions se dérouleront en trois phases. La première sera consacrée aux musiciens professionnels algériens résidant en Algérie. Elle sera suivie, lors de la deuxième phase, d'auditions destinées aux jeunes diplômés des instituts régionaux et des instituts de musique (Alger, Oran, Batna, Bouira et autres). La troisième phase sera consacrée à la sélection des instrumentistes étrangers sur la base de vidéos. La liste définitive des musiciens algériens retenus pour participer à l'Orchestre philharmonique international d'Algérie devrait être annoncée au cours de ce mois d'octobre.

R. C.

## PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

### Malika Bendouda salue l'action de la Sûreté nationale

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a adressé ses vifs remerciements et sa reconnaissance aux services de la Sûreté nationale pour leurs efforts constants dans la protection du patrimoine culturel national et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Selon un communiqué du ministère, ces remerciements interviennent à la suite d'une opération menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Mila, dans la commune de Chelghoum Laïd. L'opération a permis la saisie et la récupération de 2 357 biens culturels présentant un intérêt archéologique et historique. Malika Bendouda a salué la vigilance et le haut niveau de professionnalisme dont ont fait preuve les cadres et agents de la Sûreté nationale, ainsi que la qualité de la coordination et de la coopération entre le ministère de la Culture et des Arts et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La ministre a souligné que la protection du patrimoine culturel constitue une responsabilité nationale partagée. Elle a réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre et à renforcer la coopération avec les services de sécurité afin de préserver le patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie et de le transmettre aux générations futures.

## HOMMAGE AU CÉLÈBRE VIRTUOSE Prix national «Alla El Foundou» du meilleur joueur de oud

La Maison de la culture de Béchar organise du 29 au 31 octobre le Prix national «Alla El Foundou», rendant hommage au célèbre virtuose du oud. Le prix national «Alla El Foundou» du meilleur joueur de oud sera organisé du 29 au 31 octobre prochain par la Maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar, a-t-on appris auprès de la direction de cet établissement culturel. Organisée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, cet événement vise à mettre à l'honneur le oud (luth), instrument majeur de la musique arabe et à rendre hommage, de son vivant, au maître du Foundou, l'artiste Alla. La manifestation nationale verra la participation de nombreux joueurs de oud issus de différentes régions du pays. Elle constituera éga-



lement un espace d'expression pour les jeunes musiciens. Les épreuves du prix seront encadrées par un jury composé de spécialistes et de

musiciens locaux et nationaux. Le Foundou, un des genres musicaux emblématiques de la région de la Saoura, reflète l'environnement

culturel et spirituel saharien et constitue, selon plusieurs chercheurs et passionnés, une expression des conditions de vie et des souffrances des mineurs des anciennes houillères de Kenadsa (Béchar) durant la période coloniale.

Originaire de Béchar, le Foundou est associé à son créateur, le virtuose du oud Alla, de son vrai nom Abdellaziz Abdallah, qui l'interprète dans un style improvisé, parfois sans accompagnement de percussion, à travers une technique de jeu singulière et personnelle qui a marqué plusieurs générations de mélomanes et enrichi la scène musicale algérienne en y introduisant une sonorité particulière et une approche originale de l'interprétation du oud.

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Campagne nationale de sensibilisation

*La campagne nationale de sensibilisation aux dispositions du Code de la route a été lancée, hier, à la gare routière de Caroubier, à Alger.*

**P**lacée sous le slogan «Ensemble, comprenons la loi... ensemble, protégeons des vies», elle se poursuivra jusqu'au 31 décembre prochain. Cette campagne intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer la sécurité routière et à faire connaître les dispositions du nouveau Code de la route. Le délégué national à la sécurité routière, Djamel Younsi, a précisé que l'objectif de l'opération ne se limite pas à expliquer les dispositions du Code de la route et les sanctions prévues en cas d'infraction. Elle s'inscrit, selon lui, dans une « vision plus large, fondée sur la sensibilisation et le renforcement de la vigilance routière ». Il a souligné que le Code de la route ne peut atteindre ses objectifs par la seule connaissance de ses dispositions et des conséquences de leur violation. « Il faut que ces dispositions se transforment en comportements et en engagements », a-t-il expliqué, afin que le respect du Code devienne une véritable culture et une pratique partagée. Pour sa part, le chef du bureau de la communication à la Direction de la sécurité publique, le com-



missaire divisionnaire de police Zouaoui Rabah, a indiqué que la participation de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) vise à « consacrer les valeurs et les principes de la sécurité routière », dans le but de prévenir les accidents de la circulation et leurs conséquences, en coordination avec l'ensemble des secteurs concernés. Le représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale, le capitaine Salah Eddine Merchi, commandant de la section de sécurité routière d'Alger-El Harrach, a, de son côté, insisté sur l'importance de sensibiliser les usagers de la route aux principales règles de sécurité. Il

a notamment cité le respect des limitations de vitesse, l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable au volant, le port de la ceinture de sécurité, le respect de la signalisation routière et le maintien des distances de sécurité. Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, a estimé que cette campagne revêt une « grande importance », son objectif étant d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route. Il a également indiqué que la campagne sera déployée dans plusieurs gares routières à travers différentes wilayas du

pays, afin d'impliquer les usagers de la route, notamment les conducteurs d'autobus et les professionnels du transport de voyageurs. Dans le même contexte, le représentant de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Walid Zerkane, a expliqué que la participation de l'organisme vise à « renforcer la sensibilisation des conducteurs, des professionnels et de l'ensemble des usagers de la route aux risques liés à la consommation de stupéfiants au volant », ainsi qu'aux conséquences susceptibles de menacer la sécurité des conducteurs, des passagers et des piétons.

### Programme «Hadi Al-Arwah»

## Cérémonie de clôture à Djamaâ El Djazaïr

Le Centre culturel de Djamaâ El Djazaïr a abrité la cérémonie de clôture de la 12e édition du programme international de l'Inchad (chant religieux) Hadi Al-Arwah, produit par l'Etablissement public de télévision (EPTV), représenté par la chaîne du Saint Coran, a indiqué, hier, un communiqué du rectorat de Djamaâ El Djazaïr. La cérémonie s'est déroulée, vendredi soir, en

présence du ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, de membres des deux chambres du Parlement, des directeurs d'établissements médiatiques et de représentants de

différents secteurs et instances. Dans une allocution prononcée à la clôture de la cérémonie, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a félicité la Télévision algérienne et la chaîne du Saint Coran pour « le succès éclatant de ce programme exceptionnel ». Il a également salué l'ensemble des mounchidine en compétition, les invitant à « donner l'exemple aux jeunes de la nation ».

### GRAND PRIX CYCLISTE INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGER

## La 19<sup>e</sup> édition lancée

Le coup d'envoi de la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a été donné samedi avec l'organisation de la Classique Djamaa El Djazaïr, une course disputée sur circuit fermé (6,4 km x 20 tours) autour de la mosquée. Organisée du 3 au 9 octobre sous le patronage du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que la Ligue cycliste algéroise, cette édition réunira des coureurs représentant 20 formations de 15 pays. Cette participation étrangère remarquable conférera une dimension internationale supplémentaire à cette compétition inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour (catégorie 2.2). La «Classique Djamaa El Djazaïr» sera suivie par le déroulement du Grand Prix cycliste de la ville d'Alger, organisé du 5 au 7 octobre sur un parcours total de 605 km. Le coup d'envoi de la première étape, longue de 115.12 km, sera donné dans la ville de Rouiba vers Zemmouri (wilaya de Boumerdès), avant de revenir à Rouiba pour le point d'arrivée. La 2e étape (134.52 km) reliera de Bab El Oued à Zeralda, en passant par Tipasa. La troisième et dernière étape se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours) où le peloton empruntera les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire. Parmi les équipes engagées, outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir «Global Cycling Team» des Pays-Bas, l'équipe allemande «Embrace The World Team», la formation belge «Tarteletto-Isorex» et l'équipe lituanienne «Energus Cycling Team». Outre ces sélections et formations étrangères, plusieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale «Madar Pro Cycling Team», le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana. La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara., Manchester City, ajoute le document.

### Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

### Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION  
DE VOITURE  
DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

### Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24  
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com  
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !  
Des prix abordables • Des offres avantageuses •  
Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.